

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT
87, avenue Denfert-Rochereau
75014 P A R I S

MISSION DE LA RECHERCHE
MINISTERE DES TRANSPORTS

MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DE LA RECHERCHE
MISSION SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE

SPATIALITES URBAINES ET POLITIQUE DE TRANSPORT

Service d'Analyses Economiques
et du Plan

DOCUMENTATION

Réf. n°

CDAT
7514

CONVENTION N° 78 00 010 00 225 75 01

et

CONVENTION N° 80 7 0076

Martine BURDILLAT

Bernard CUNEO

Bernard HAUMONT

A.D.A. - 1983

A V A N T - P R O P O S

Le travail de recherche dont ce rapport tente de rendre compte a pu être réalisé grâce à un financement du Ministère des Transports (Convention n° 78 00 010 00 225 75 01) et grâce à un financement D.G.R.S.T. (Convention n° 80 7 0076).

Il a été mené dans le cadre de l'Association "Développement et Aménagement" (A.D.A.), Association de recherche régie par la loi de 1901. La recherche a été menée par Martine BURDILLAT, Bernard CUNEO et Bernard HAUMONT. Les jugements et opinions émis n'engagent que les auteurs, et non l'administration.

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS	I
INTRODUCTION	II
<u>PREMIERE PARTIE - SPATIALITES ET TERRITORIALITES NANCEIENNES</u>	VI
<u>CHAPITRE I - LE LOGEMENT ET L'HABITAT</u>	1
Les tendances principales	2
Les logements et la transformation des parcs résidentiels	6
Les zones d'aménagement concerté	12
Les ensembles de logements individuels groupés	13
L'habitat collectif	14
<u>CHAPITRE II - LA POPULATION ACTIVE ET L'EMPLOI</u>	28
La population active saisie au lieu de résidence	29
Caractéristiques socio-professionnelles de la population active au lieu de résidence	35
La population active du lieu d'emploi	45
<u>DEUXIEME PARTIE - SPATIALITES LOCALES POLITIQUES TERRITORIALES : LA QUESTION DES DEPLACEMENTS</u>	55
<u>CHAPITRE I - NANCY ET LE DISTRICT</u>	56
Nancy 1970 : Le centre et sa périphérie	58
De la périphérie de Nancy aux territoires de l'agglomération	59
<u>CHAPITRE II - LA C.G.F.T.E. ET LES EFFETS TERRITORIAUX DE SA POLITIQUE</u>	76
Les modalités de l'adaptation du réseau	77
La C.G.F.T.E. à la recherche d'un interlocuteur unique	88
Les négociations	91
- Une dimension des configurations territoriales : l'évolution des déplacements	91
- Les modalités institutionnelles	97
<u>CONCLUSION - SPATIALITES URBAINES ET POLITIQUES DE TRANSPORT</u>	105

INTRODUCTION

L'examen de la configuration territoriale d'un ensemble social constitue depuis longtemps une question centrale tant de l'économie spatiale que de la sociologie urbaine. Par des approches en termes de modèle, par exemple d'allocation géographique des activités ou du marché foncier - pour ne citer que deux domaines où des efforts importants de formalisation, parfois célèbres, ont été menés - nombreuses sont les tentatives proposant des schémas descriptifs, sinon explicatifs, de la répartition des hommes et des activités dans l'espace, en particulier urbain. Dans ces perspectives, les transports apparaissent fréquemment comme des activités régulatrices des différences ou des inégalités liées à des localisations différentielles, et cela tant en termes sociaux (inégalité d'accès) qu'en termes économiques et de marché (coûts de mobilisation de la main d'oeuvre, ou encore tarification...) (1).

La spatialité d'un ensemble social ne se fige pas cependant une morphologie donnée. La formule maintenant célèbre d'H. Lefèvre sur "la projection au sol des rapports sociaux" fait appel, immédiatement, à l'histoire et à la durée puisque les rapports sociaux et leurs formes d'actualisation en sont nourris. Si la morphologie urbaine est susceptible d'exercer des effets prolongés sur la répartition des activités et des groupes sociaux, et si donc l'organisation et la structuration des espaces urbains peuvent persister au-delà de changements en cours dans la structure sociale, des processus contraires ou divergents peuvent affecter des espaces urbains, par obsolescence ou valorisation - tant en termes d'usage qu'en termes de valeur économique - et conduire à de véritables réorganisations territoriales.

C'est dans la durée, et à travers des décalages éventuels entre temps des structures sociales et temps des structures territoriales, que les rapports entre la division du travail et la morphologie urbaine peuvent être approchés. A cet égard, la division sociale urbaine et son mouvement révèlent des spatialités particulières liées à des "strates" historiques

(1) Il semble aujourd'hui que les géographes aient largement pris le relais des travaux initiés par d'autres. Mais peut-être ne s'agit-il que d'un retour aux origines, puisque de Lösch à Isard, et de Berry à Wilson, l'esprit géographique reste permanent. Voir à cet égard une revue comme l'Espace Géographique.

différentes. Elle ne peut de ce fait se réduire à des analyses fractionnelles et multi-variées parce qu'elle concentre les effets historiques des politiques urbaines, leurs dimensions structurelles comme leurs dimensions conjoncturelles, et les dimensions historiques de constitution ou de destructuration des catégories et groupes sociaux.

Si les transformations spatiales sont au coeur de la problématique de la mobilité, c'est bien à travers le rapport qu'elles entretiennent avec les déterminants de ces transformations. Ce n'est toutefois pas dans un simple rapport de causalité tel que le suppose ou l'énonce l'approche fonctionnaliste, même dans sa version sophistiquée intégrant les "qualités" sociales ou vécues des espaces. "Ainsi il n'y a pas d'espace privilégié à l'avance, en termes fonctionnels, l'espace est défini et redéfini suivant la conjoncture de la dynamique sociale" (1).

Si dans ce travail nous abordons la dynamique sociale sous l'angle des évolutions en terme des catégories socio-professionnelles, ce n'est pas pour l'y réduire, mais pour tenter au contraire de montrer en quoi et comment elles indiquent ou non des coïncidences.

Ainsi pouvons-nous déjà conclure un travail précédent sur "la mobilité dans les zones périphériques" :

"De la sorte, les variations et les différences existantes entre les diverses parties de l'agglomération ne seraient qu'indirectement liées aux modifications de l'emploi et du travail, même si structurellement on peut penser que ces dernières restent déterminantes quant aux transformations géographiques de l'agglomération sur le long terme.(...)
Pour chaque partie du territoire, seraient en jeu des modalités sociales et territoriales singulières de l'articulation travail-hors travail : quotidiennement mais également dans le cours de l'existence (études, chômage, retraite,...). Plus généralement même, chaque partie du territoire rendrait compte des contenus et des formes quotidiennes de l'articulation production-reproduction, dans ses aspects généraux comme dans ses aspects propres aux diverses zones spécifiées socialement et territorialement.

(1) La question urbaine. Manuel Castells, François Maspéro - 1973, p. 231.

Une telle perspective permet de rompre positivement avec les raisonnements trop strictement géographiques qui ne tendent à considérer que les lieux de résidence ou de travail, ce qui permet bien sûr de déterminer des zones d'origine ou de destination, mais ce qui ne permet pas de s'intéresser suffisamment aux conditions sociales et territoriales des relations entre celles-ci. Ce constat invite à reconsidérer certaines conditions d'élaboration des politiques de transport et de circulation à l'échelle d'une agglomération, puisque, jusqu'à un certain point, un égalitarisme trop strict dans la prise en compte des diverses zones et des différents flux appréhendés sous leurs seules dimensions quantitatives serait nier que les conditions de déplacements des personnes s'inscrivent dans les relations et articulations différentielles du travail et hors travail, qui s'expriment socialement dans les cadres territoriaux du logement et de l'habitat." (1)

L'exposé qui suit se propose de poursuivre dans cette direction, en s'attachant plus particulièrement, d'une part aux transformations territoriales dans leurs aspects sociaux et, d'autre part, à différents aspects des politiques de transport de personnes menées dans l'agglomération nancéenne.

La première partie de ce rapport s'attache à cerner les modifications géographiques et sociales de l'agglomération urbaine de Nancy, d'abord dans ses conditions résidentielles, ensuite dans ses conditions de travail. Si cette distinction est méthodologiquement et pratiquement nécessaire, l'objet de cette partie reste toutefois l'approche des modifications sociales des différents espaces de l'agglomération, qualifications sociales qui ne peuvent se conserver à la présence ou à l'absence de certaines catégories sociales ou de certaines activités. Et, certes, si du fait des informations ou des données disponibles, nous avons dû parfois nous limiter à ces constats, nous nous sommes efforcés de mettre à jour, à partir des caractéristiques résidentielles - en termes de type d'habitat et en termes de composition sociale - et des caractéristiques d'emploi, des types territoriaux de développement fondés sur des articulations particulières de ces caractéristiques.

(1) M. Burdillat, B. Cunéo, B. Haumont : "La mobilité dans les zones urbaines périphériques" - A.D.A., Février 1981 - ATP Cours.

Dans la seconde partie, le texte s'efforce après avoir présenté les traits essentiels de la politique des transports, de cerner l'évolution des déplacements dans leurs supports aux modalités de mise en oeuvre de cette politique. Non pas comme simples sanctions ou traces des types territoriaux, mais comme traits constitutifs des configurations spatiales où prennent sens les unes par rapport aux autres les affectations concrètes de la division technique et sociale de l'espace.

PREMIERE PARTIE

SPATIALITES ET TERRITORIALITES NANCEIENNES

Les transformations et modifications géographiques et sociales
de l'agglomération urbaine de Nancy

Dans le cadre de spatialités qui se transforment, les déplacements et leurs conditions d'effectuation sont des révélateurs et des composantes de la mise en harmonie des activités individuelles et familiales dans le temps et l'espace. Les trajets domicile-travail d'abord, avec les façons de les effectuer, les autres trajets et déplacements ensuite rendent compte, bien au delà du fonctionnement spatial d'une agglomération urbaine, des conditions de vie quotidienne des différents groupes sociaux, et de la façon dont cette quotidienneté s'inscrit dans et s'adapte à des structures territoriales et spatiales.

Dans cette partie, nous nous attachons à caractériser les localisations des logements et des emplois et leurs évolutions, dans les rapports très concrets qu'elles peuvent entretenir avec la population, active ou non, puisque nécessairement traduites par elle en lieux d'habitat et de résidence et lieux de travail, de loisir ou de consommation. Il s'agit tout d'abord d'identifier les divers phénomènes structurels à l'oeuvre dans les transformations spatiales et territoriales de l'agglomération, et les conditions et modalités qu'ils sont susceptibles d'instituer en termes d'accès aux situations d'habitat, aux lieux de travail et aux diverses activités quotidiennes, et en termes de déplacements, régulant en quelque sorte les rapports entre ces divers et multiples lieux. De la sorte, nous tentons d'actualiser la question de la ségrégation spatiale et sociale d'une part, et celle de bassin d'emploi d'autre part, à partir de ce qui les caractérisent et de ce qu'elles mettent en jeu.

CHAPITRE I

LE LOGEMENT ET L'HABITAT

Les tendances principales

Durant ces deux dernières décennies, les modifications de l'habitat et du logement dans l'agglomération urbaine de Nancy se sont opérées, comme dans la plupart des autres unités urbaines françaises, selon diverses modalités rendant compte, chacune en ce qui la concerne, des formes et des contenus particuliers des articulations et relations entre instances publiques et instances privées. Y compris pour ce qui concerne ces dernières, les agents particuliers comme les familles et les ménages.

De multiples relations existent, en effet, entre les agents publics et les agents privés d'une part, entre agents publics entre eux (municipalités, administrations de l'Etat, établissements publics, syndicats intercommunaux...) d'une autre part, et entre agents privés (transactions foncières et immobilières, échanges...) enfin. Entre ce qui vient régler les ventes et les achats du sol et du bâti (prix, spéculation, fiscalité, réglementations allant du POS aux règlements d'urbanisme ou même de copropriété) ; entre les différents statuts des zones opérationnelles - les ZUP et les ZAC (1), les zones d'aménagement communales ou districales... les zones conventionnées ou concédées... - où les cadres juridiques et réglementaires imbriquent de façon plus ou moins complexe les divers opérateurs, dont les parts de financements pour les sols nécessaires, les aménagements et la voirie, les logements et les équipements varient d'une opération à l'autre ; et entre les différents canaux et cadres de financement du logement, ou aides , allocations, prêts bonifiés ou prêts simples aux promoteurs ou aux particuliers, accédants ou locataires, conduisent à des variétés de logements et d'habitats... le parc de logements de l'agglomération et même l'ensemble du bâti, se sont substantiellement modifiés en termes quantitatifs comme en termes qualitatifs.

Termes quantitatifs d'abord, puisque le nombre de logements réalisés entre 1968 et 1975 s'élève à 23 928 (2) pour le district urbain de Nancy ; 60 % environ des logements réalisés dans le département de Meurthe et Moselle l'ont été dans le périmètre districale, marquant de la sorte

(1) ZUP = Zone à urbaniser en priorité
ZAC = Zone d'aménagement concerté

(2) Fichier des permis de construire. DDE de Meurthe et Moselle. Période du 1.1.68 au 31.12.75, soit 8 ans.

le rôle d'accueil et résidentiel de plus en plus important de l'agglomération dans les réseaux urbains du département et de la région. Parallèlement en effet le parc des résidences principales de l'agglomération a fortement cru passant de 72 531 à 96 048 entre les recensements de 1962 et de 1975, avec même une accélération sur la période puisque le taux annuel de croissance passe de 1,9 % à 2,5 % d'une période intercensitaire à l'autre. Ces taux méritent d'être soulignés à plusieurs égards.

. Ils marquent tout d'abord, par leur accroissement sensible d'un recensement à l'autre, le renforcement des fonctions résidentielles d'abord, urbaines ensuite, de l'agglomération nancéenne. Cela est d'autant plus remarquable que le taux annuel d'accroissement des résidences principales 1968-1975 est nettement supérieur à celui de la France entière pour la même période (12,4 % au total, soit 1,7 % par an) - on saisit là des effets de polarisation urbaine - et même supérieur aux taux observables dans d'autres agglomérations d'importance sensiblement égale, sans que les différences puissent raisonnablement être imputées à un rattrapage des années antérieures (1). Ce renforcement des fonctions résidentielles est également attesté par la part que représente l'agglomération de Nancy dans l'accroissement des résidences principales de l'ensemble des unités urbaines du département (73,9 %) et dans l'accroissement départemental total (68 %). Ces parts restent en effet supérieures à ce que de simples mouvements de décohabitation ou de croissance naturelle pourraient laisser apparaître.

(1) Répartition des résidences principales en 1975 par année d'achèvement, en % pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants au recensement de 1975. (Extrait)

	1915 à 1948	1949 à 1967	1968 et après
St Etienne	17,4	29,5	18,0
Lens	52,6	22,3	10,3
Nancy	18,3	30,8	21,9
Le Havre	17,9	42,1	15,9
Clermont Ferrand	19,0	33,8	25,5
Total des agglomérations	20,1	32,6	18,9

Source : GRP de 1975. Volume logements immeubles. INSEE

Ils marquent également des modifications d'usage du sol et du bâti assez sensibles : 20501 logements achevés contre 14 334 résidences principales supplémentaires entre les deux recensements de 1968 et de 1975 (1). Plus de 30 % des logements récents n'apparaissent pas dans le comptage des résidences principales ; leur affectation en logements vacants ou en résidences secondaires n'est pas suffisante pour écarter une autre dimension explicative de cette différence : la désaffectation et la destruction d'anciennes résidences principales pour des usages autres, qu'il s'agisse d'une affectation autre du bâti ou qu'il s'agisse du sol, après destruction du bâti existant (2).

Modifications qualitatives également, puisque les parcs de logements et de résidences ne connaissent pas les mêmes variations, ici ou là, selon les zones de l'agglomération : ni de même ampleur, ni de même nature. Les variations différentielles des parcs enregistrent en effet tout à la fois des variations spontanées, c'est à dire portées par les fonctionnements des marchés fonciers et de ceux du logement, et des variations plus volontaristes, faute d'être toujours programmées en tant que telles à l'échelle de l'agglomération, et qui correspondent aux diverses actions publiques qu'elles soient celles de collectivités territoriales ou celles de l'Etat. Les modifications dans les usages ou les propriétés sont largement dépendantes de ces variations, et de leurs interactions, produisant finalement des transformations territoriales et spatiales parfois importantes.

A cet égard, il convient de rappeler ici que si l'agglomération nancéienne tend à renforcer ses rôles résidentiels, ces derniers de plus en plus se marquent également à l'extérieur du périmètre districale ou de l'agglomération urbaine telle que définie par l'INSEE. Ainsi Liverdun enregistre une croissance démographique de 29,9 % entre 1968 et 1975, et un accroissement de ses résidences principales de 33,9 % pour la même période ; Champenoux 54,4 % et 72,2 % ; Villé en Vermois 70 % et 59,5 %, Bouxières aux Dames : 73,5 % et 90,8 % ; Richardménil : 75,8 % et 80,4 % ; Vélaine en Haye : 94,6 % et 88,8 % ; Meréville : 134,6 % et 114,4 % . Ces taux enregistrent en particulier les développements de l'habitat individuel périphérique (3).

(1) Entre le 1er mars 1968 et le 20 février 1975, ce qui explique la distorsion d'avec le chiffre avancé précédemment

(2) Pour être tout à fait précis, le solde tient également compte des locaux à usages autres transformés en résidences principales.

(3) Voir M. Burdillat, B. Cunéo, B. Haumont. La mobilité dans les zones périphériques. A.T.P. CNRS, A.D.A. 1981.

La diffusion de l'urbanisation sur des territoires de plus en plus larges comme l'attestent les chiffres mentionnés, conduit à deux remarques complémentaires :

. Tout d'abord que la réalité des fonctionnements économiques et sociaux d'une agglomération ne peut être circonscrite aux périmètres administratifs et statistiques qui la cernent. Les limites sont débordées, et parfois même au nom de ce qui constitue leurs raisons d'être : fiscalité et compétences administratives et techniques... Les bassins d'emploi, et les bassins d'habitat (1) dépassent les territoires assignés, ce qui ne va pas sans problème pour les utilisateurs des services ou moyens que les politiques urbaines - forcément liées à des périmètres - tentent de développer et de mettre en oeuvre. La mobilité des personnes eu égard à ces décalages périmétriques apparaît tout à la fois comme un problème et un symptôme.

. Ensuite, et il s'agit en quelque sorte du symptôme que la mobilité et ses caractères révèlent, les problèmes du logement et de l'habitat, et en particulier de son choix par les habitants eux-mêmes lorsqu'ils le peuvent, ont des répercussions et des effets territoriaux et de localisation immédiats. C'est qu'en effet la question centrale pour les habitants est celle de la qualité du logement et de l'habitat, caractérisée par la possibilité d'y avoir et d'y développer les pratiques sociales d'usage et de relations avec les autres, conformes et adéquates aux normes culturelles et sociales auxquelles se réfèrent les habitants. L'observation de la mobilité résidentielle, le développement d'une résidentialité urbaine susceptible d'être éloignée des grandes zones d'emploi et d'équipements montrent que la proximité habitat-emploi n'est pas une priorité absolue pour un grand nombre de citoyens. Le choix des habitants, lorsque leurs ressources le leur permettent, entre la location ou l'accession d'une part, et entre le centre ou la périphérie urbaine d'autre part, est étroitement lié à la taille du ménage et de la famille. A âges et revenus égaux, les familles nombreuses habitant en périphérie et en individuel sont plus représentées (2).

(1) M.E.C.V. Bassins d'habitat 1979

(2) Voir les résultats de l'enquête logement de L'INSEE de 1978 : V. Villac, G. Balland et L. Touchard. Les conditions de logements des ménages en 1978. Les Collections de l'INSEE. Série M n° 85. INSEE 1980

En effet, les normes et les codes sociaux et culturels sont peu influencés par la distance au centre ou par l'éloignement du lieu de travail : le contrôle de l'environnement immédiat, les possibilités et les conditions de privatisation et d'appropriation, les capacités de marquage et de reconnaissance symboliques des lieux sont indépendants de la distance au centre ou au travail. Du même coup, ce n'est pas cette dernière qui fait la différence entre un pavillon et un appartement dans une cité, mais ce que les deux types de logement permettent et constituent dans les pratiques et les représentations (1). Il n'est pas surprenant, alors, que la situation familiale apparaisse comme assez discriminante des choix de logement, entraînant du même coup des caractéristiques d'habitat et de localisation : peut être moins de temps dans un logement éloigné que dans un logement proche, mais la comparaison s'arrête là si le logement proche est tel que les pratiques sociales d'usage, de relations aux autres et aux voisins, et d'appropriation y sont impossibles.

Dans cette perspective, l'inadaptation du parc immobilier d'une zone urbaine aux ressources, aux besoins et aux aspirations des citoyens est un accélérateur de la mobilité résidentielle, comme de la mobilité quotidienne d'ailleurs par ce qu'elle implique de déplacements nouveaux. Et cela d'autant plus que trop souvent le choix se ramènera à une alternative entre un habitat collectif, peut être plus central mais fréquemment médiocre, et un habitat individuel plus lointain mais plus adéquat aux pratiques concrètes des populations, faute d'être parfois de bonne qualité (2).

Les logements et la transformation des parcs résidentiels

Les 23 928 logements réalisés de 1968 à 1975 l'ont été durant une période correspondant à l'état d'avancement des ZUP, dont le décret d'application date de 1958, à la mise en oeuvre des ZAC, entrant en application en 1968 à la suite de la loi d'orientation foncière de 1967, ainsi qu'au développement des politiques en faveur de l'habitat

(1) Voir B. Haumont. Données actuelles de l'habitat A paraître, in les Cahiers Français. Le monde urbain. La Documentation française. Paris 1982.

(2) Voir plus loin, pp. 19 et 22.

individuel, qu'il s'agisse des ensembles de logements individuels groupés favorisés par la politique d'A. Chalandon, ministre de l'Equipement de 1968 à 1972, ou qu'il s'agisse des conditions de financement au logement.

Les premières caractéristiques et différences de ce fait apparaissent avec les types de logement réalisés : 6 392 logements individuels réalisés soit 26,7 % et 17 536 logements en collectifs (1) soit 73,3 %. Ces logements ne se répartissent pas de façon analogue d'une commune à l'autre ainsi que le montre le tableau 2 (2). A part Heillecourt, dont la répartition entre individuels et collectifs est sensiblement égale, toutes les autres communes marquent des spécificités assez grandes eu égard aux types de logements réalisés.

Les deux communes qui comptent sur leur territoire les plus grandes parts des logements neufs, Vandoeuvre et Nancy, (respectivement 26,4 % et 20 % des logements neufs du district), sont également celles qui accueillent le plus de logements collectifs.

Les communes qui connaissent un accroissement sensible de leur parc de logements, Fléville (+ 305,7 %), Saulxures (+ 137,3 %), Pulnoy (113,2 %) Ludres (111,1), Seichamps (102,7), se caractérisent, sauf pour Heillecourt (+ 168,5) et Vandoeuvre (111,6), déjà mentionnées, par des réalisations qui sont quasi exclusivement des logements individuels. A l'inverse en quelque sorte, plusieurs communes comme Champigneulles, Laxou, Maxeville, St Max ou Tomblaine connaissent des taux de croissance du parc de logements modérément élevés, mais éventuellement en logements collectifs.

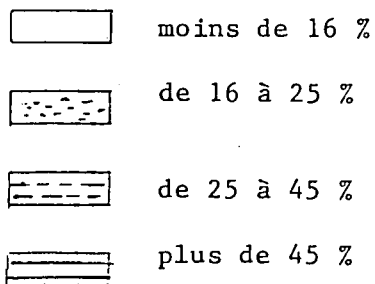
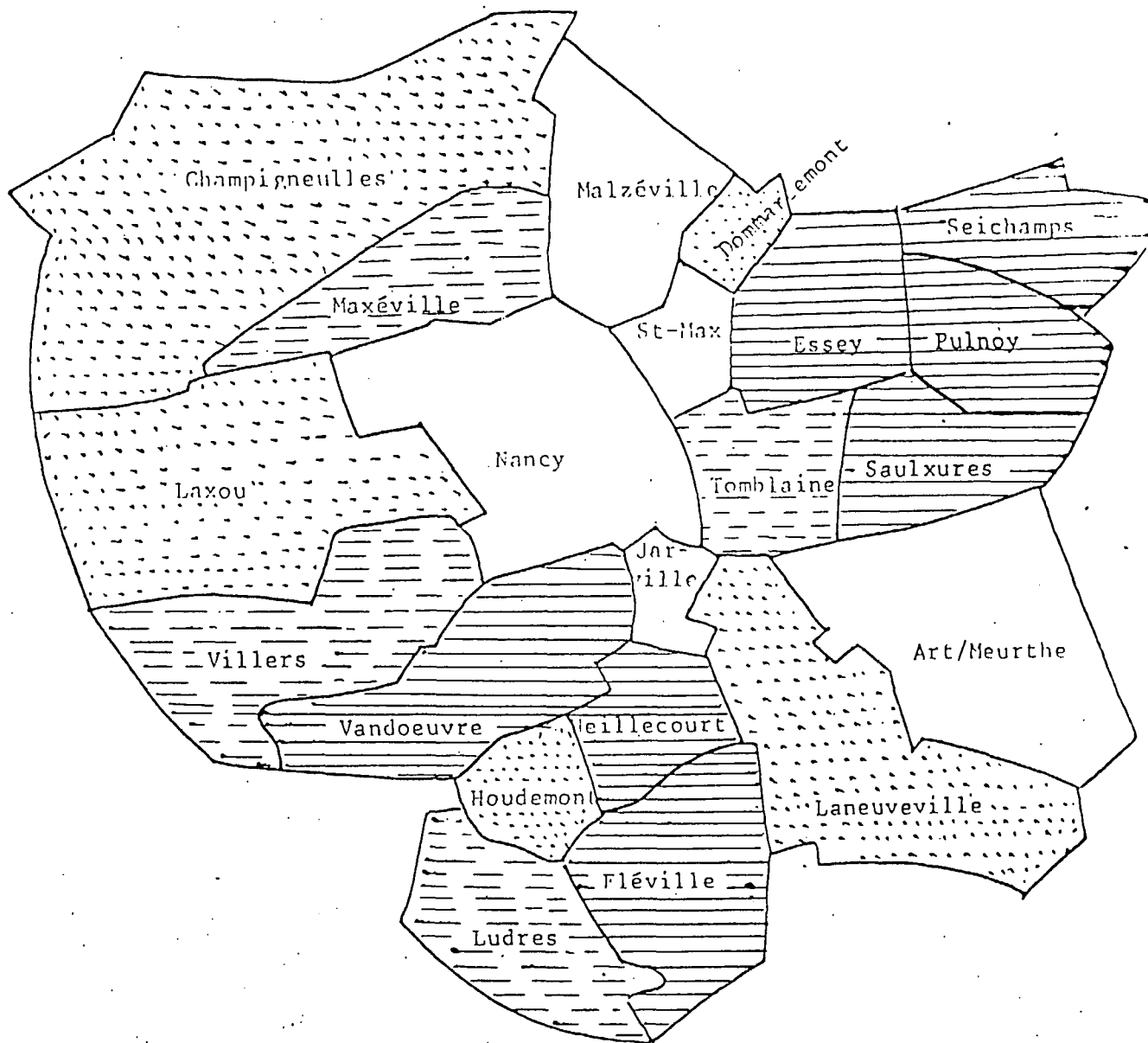
Ainsi :

- . Vandoeuvre et Nancy absorbent chacune plus de 20 % du nouveau parc. La première de ces communes accueillent 6 309 logements soit 26,3 % du parc nouveau, dont les 4/5 dans la ZUP, tandis que 4 754 logements ont été réalisés à Nancy, soit 20 %.

(1) Il s'agit en fait des logements en immeubles collectifs comptant 5 logements et plus.

(2) Voir page 11

PROPORTION DES CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS 1968-1975
DANS LE PARC DE CHAQUE COMMUNE



moyenne du district : 20,8 %

moyenne de la banlieue : 32,8 %

TABLEAU 1

	1 Logements terminés de 1968 à 1975 (1)	2 Logements 68-75 Logements 1968 %	3 Solde des résidences principales 1968 - 1975 (2)	4 Résidences princi. 68-75 Résidences princi.68 %
Nancy	4 784	+ 10,5 %	- 322	- 0,7 %
Art/Meurthe	34	+ 13,7 %	+ 32	+ 13,6 %
Champigneulles	600	+ 34,2 %	+ 269	+ 16,0 %
Dommartemont	40	+ 29,2 %	+ 57	+ 46,3 %
Essey	1 355	+ 94,6 %	+ 967	+ 70,6 %
Fléville	321	+ 305,7 %	+ 328	+ 345,3 %
Heillecourt	514	+ 168,5 %	+ 338	+ 120,3 %
Houdemont	65	+ 37,5 %	+ 23	+ 10,2 %
Jarville	900	+ 25,0 %	+ 542	+ 15,8 %
Laneuveville	353	+ 24,4 %	+ 176	+ 12,7 %
Laxou	1 680	+ 39,3 %	+ 874	+ 20
Ludres	374	+ 111,1 %	+ 108	+ 35,5 %
Malzéville	446	+ 14,9 %	+ 166	+ 6,0 %
Maxéville	1 199	+ 70,5 %	+ 1083	+ 67,4 %
Pulnoy	232	+ 113,2 %	+ 222	118,1 %
St Max	897	+ 22,2 %	+ 468	+ 12,1 %
Saulxures	548	+ 137,3 %	+ 451	+ 119,9
Seichamps	580	+ 102,7 %	+ 537	+ 102,7 %
Tomblaine	771	+ 41,4 %	+ 568	+ 31,6 %
Vandoeuvre	6 309	+ 111,6 %	+ 5 755	+ 109,2 %
Villers	1 897	+ 77,6 %	+ 1 692	+ 72,5 %
Total du District	23 928		+ 14 334	+ 19,1 %

(1) Source : Fichier des permis de construire. DDE de Meurthe et Moselle
1.1. 1968 - 31.12.75

(2) Source : RCP. Population légale et statistiques communales. INSEE.
1.3. 1968 - 21.2.75

Treize opérations de plus de cent logements ont été menées sur le territoire de Nancy-ville.

- . Quatre communes comptent chacune entre 5 et 10 % du nouveau parc : Villers les Nancy : 1 897 logements, soit 7,9 %, dont 1 314 dans la ZAC de Clairlieu ; Laxou : 1 680 logements, soit 7 %, dont la moitié dans la ZAC du Champ-Le-Boeuf ; Essey-les-Nancy : 1 355 logements, soit 5,6 %, dont les 2/3 en opérations HLM : HLM locatives en collectif, dans le secteur de Mouzimpré et HLM accession dans l'ensemble de logements individuels "La Fallée" ; Maxéville : 1 199 logements, soit 5 %, dont les 4/5 dans la ZAC du Champ le Boeuf.
- . Trois communes accueillent chacune entre 3 et 5 % du parc nouveau : Jarville : 900 logements, soit 3,8 %, dont 148 correspondent à la dernière tranche de l'ensemble HLM accession "La Californie" comptant déjà 920 logements réalisés entre 1966 et 1968 ; St Max : 897 logements, soit 3,75 %, dont la moitié appartiennent à quatre résidences de plus de 100 logements chacune ; Tomblaine : 771 logements, soit 3,2 % dont les 2/3 appartiennent à l'ensemble d'HLM locatives "Derrière les Maix".
- . Les treize autres communes, enfin, représentent chacune moins de 3 % du parc nouveau de logements ; comme nous l'avons déjà noté, toutefois, si la part de chacune de ces communes est faible par rapport à l'ensemble de l'agglomération, le parc de certaines d'entre elles connaît un essor considérable et l'ensemble de ces treize "autres" communes constitue toutefois plus de 17 % du parc nouveau. Les réalisations d'habitat individuel y dominent très fortement pendant la période 1968-1975, doublant dans certains cas les patrimoines immobiliers des communes. Ces accroissements sont largement dus soit à l'existence de ZAC (Fléville-nord 288 logements ; Heillecourt-sud : 289 logements réalisés sur 1 026 au total ; Ludres-nord : 258 logements sur 1 300 prévus) soit à l'implantation d'ensembles et logements individuels groupés (Saulxures, Pulnoy, Seichamps...).

Les communes sur le territoire desquelles la construction de logements a été la plus importante se situent à l'Ouest et au Sud de Nancy, et correspondent aux communes qui disposent d'une ZAC en cours de réalisation. A l'Est, les

TABLEAU 2

Logements réalisés du 1.1.1968 au 31.12.1975

	Logements terminés 1968 - 1975	dont		dont	
		Logements individuels		Logements collectifs	
Nancy	4 784	113	2,4 %	4 671	97,6 %
Art/Meurthe	34	34	100 %	-	
Champigneulles	600	204	34 %	396	66 %
Dommartemont	40	40	100 %	-	
Essey	1 355	459	33,9 %	896	66,1 %
Fléville	321	321	100 %	-	
Héillecourt	514	254	49,4 %	260	50,6 %
Houdemont	94	94	100 %	-	
Jarville	900	307	34,1 %	593	65,9 %
Laneuveville	353	234	66,3 %	119	33,7 %
Laxou	1 680	128	7,6 %	1 552	92,4 %
Ludres	374	358	95,7 %	16	4,3 %
Malzéville	446	111	24,9 %	335	75,1 %
Maxéville	1 199	71	5,9 %	1 128	94,1 %
Pulnoy	232	232	100 %	-	
St Max	897	171	19 %	726	81 %
Saulxures	548	543	99 %	5	1 %
Seichamps	580	561	96,7 %	19	3,3 %
Tomblaine	771	165	21,4 %	606	78,6 %
Vandoeuvre	6 309	350	5,5 %	5 959	94,5 %
Villers	1 897	1 642	86,5 %	255	13,5 %
Total du District	23 928	6 392	26,7 %	17 536	73,3 %

Source : D.D.E. de Meurthe et Moselle

communes qui interviennent dans des proportions non négligeables sont les communes où se situent des ensembles HLM... fréquemment en accession.

Ces données mettent en évidence deux faits majeurs quant à la modification des structures résidentielles de l'agglomération. La part de chaque commune se modifie par rapport à l'ensemble du district, c'est à dire que son poids résidentiel augmente ou diminue, et parfois dans des proportions importantes. Ces variations paraissent d'une part être fortement entraînées par les politiques publiques, en particulier grâce à l'existence des ZAC, et d'autre part conduire à des "spécialisations" accroissant encore, peut-on dire, les types résidentiels déjà présents ou mis en oeuvre par les instances publiques : individuel/collectif ; accession/location ; HLM/ aidés/non aidés.

Il convient donc de préciser d'une part le rôle des opérations programmées dans cette transformation géographique des modes d'occupation résidentiels, et d'autre part ce qui revient aux opérations et aux réalisations dispersées.

Les zones d'aménagement concerté

On sait que les ZAC sont "des zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation, décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains, notamment de ceux que cette collectivité et cet établissement a acquis ou acquerra en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés" (1). Cette procédure poursuit plusieurs objectifs tant d'équipements et de desserte que de maîtrise des coûts fonciers ; elle veut être également "l'occasion d'ordonner le développement de l'agglomération dans l'espace et dans le temps" (2).

Si le district de Nancy compte aujourd'hui 13 ZAC sur son territoire, de nature communale ou districale, conventionnées ou concédées (3), six seulement au cours de la période 1968-1975 ont reçu des logements individuels

(1) Code de l'Urbanisme. Art. L 311-1

(2) Circulaire n° 69-67 du 4 juin 1969

(3) Il s'agit des ZAC communales de Vandoeuvre ZUP ; Fléville-nord, Ludres-sud ; Clairlieu ; Champ-le Boeuf ; Heillecourt-sud ; Vandoeuvre-sud ; et des ZAC districales de Brabois ; Villers-Mairie ; Seichamps-sud ; Ludres-Chambey ; Champigneulles ; Pulnoy.

ou collectifs (1).

ZAC	Logements individuels	Logements collectifs	Total
Champ le Boeuf(2)	33	1 815	1 848
Clairlieu (3)	1 314	-	1 314
Fléville-Nord	288	-	288
Heillecourt-sud	29	260	289
Ludres-sud	258	-	258
Vandoeuvre ZUP		5 284	5 284
TOTAL	1 922	7 359	9 281

Ainsi 30 % des logements individuels ont été réalisés dans les périmètres des ZAC ; 42 % des logements collectifs et 39 % du total. Si l'habitat collectif y est toutefois largement dominant puisqu'il représente près de 80 % des logements réalisés dans les périmètres des ZAC, encore faut-il noter qu'il n'est présent que dans trois d'entre eux, et l'essentiel tient d'ailleurs à la ZUP de Vandoeuvre. Ces ZAC accueillent l'essentiel des HLM en accession ou locatives de l'agglomération. Ainsi Clairlieu avec 1 314 HLM en accession, Fléville-nord avec 288 HLM accession et Heillecourt-sud avec 33 HLM en accession, totalisent 1 635 logements en accession du secteur HLM, soit plus de 60 % du total des réalisations pour ce secteur de financement. Pour les HLM locatives, la proportion est moindre, mais elle reste importante.

Les ensembles de logements individuels groupés

Ce sont des ensembles de pavillons faisant l'objet de permis de construire groupés ou situés en lotissements. Tout autant que les ZAC, ce type d'implantation caractérise l'habitat individuel de l'agglomération : 74 opérations rassemblent 2 767 logements, soit 44 % des logements individuels construits pendant la période considérée.

Deux zones accueillent plus particulièrement ces ensembles :

- . à l'Est de l'agglomération les trois communes de Seichamps, Pulnoy et Saulxures, regroupent 1 202 logements en 28 opérations ;
- . au sud, Jarville et Heillecourt, et dans une moindre mesure Laneuville et Houdemont totalisent 516 logements en 14 opérations.

(1) A.U.A.N. Les opérations immobilières dans l'agglomération nancéienne.

Mai 1976.

(2) Sur les territoires des communes de Laxou et Maxéville

(3) Commune de Villers

En plus de ces deux zones, quelques opérations ponctuelles mais non négligeables doivent être mentionnées. Sur le territoire d'Essey, l'opération "La Fallée" de la S.A. HLM le Nid comprend 274 HLM accession ; à Champigneulle les lotissements du Val de Bellefontaine comptent en 1975, 89 pavillons terminés ; à Vandoeuvre enfin, 4 opérations rassemblent 95 logements individuels.

Ces opérations groupées correspondent pour la plupart à des lotissements décidés au coup par coup autour des anciens villages.

L'habitat collectif

Les 250 opérations collectives terminées en 1975 se répartissent entre 106 à Nancy pour 4 671 logements et 144 dans les communes de banlieue pour 12 865 logements. Les grandes opérations, de plus de 200 logements, se localisent prioritairement en banlieue et plus particulièrement dans les ZAC, alors que les petites, inférieures à 50 logements, se concentrent plus particulièrement à Nancy.

Tableau des opérations de logements terminés de 1968 à 1975 (1)

<u>Nombre de logements collectifs par opération</u>								
	5 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus	Total	Total logements
Nancy	43	42	8	10	3	-	106	4671
Banlieue	59	28	26	15	9	7	144	12 865
dont hors ZAC	59	25	20	8	3	2	117	5 506
ZAC	-	3	6	7	6	5	27	7 359
Total	102	70	34	25	12	7	250	17 536

Si les nouvelles implantations de logements s'élargissent en couronne vers la banlieue ces implantations ne sont pas régulières et se localisent surtout à l'Ouest de l'agglomération tant par les ZAC toutes situées à l'ouest et au sud-ouest que par les concentrations d'opérations non concertées.

(1) Source : A.U.A.N.

Un premier ensemble d'opérations concentre l'habitat, essentiellement collectif vers Nancy, puis une première ceinture de collectifs correspond aux ZAC, ou aux importantes zones d'habitation de l'Est (le plus souvent des HLM), sur Jarville, Tomblaine, Essey. Plus loin, en rupture avec le tissu urbain continu, un vaste croissant d'opérations individuelles s'étend de Villers à Seichamps, en passant par Fléville, Saulxures et Pulnoy.

A ces réalisations de logements individuels et collectifs dans le périmètre districale, il convient d'ajouter quelques mouvements affectant plus particulièrement sa périphérie. Bien qu'ils soient de moindre ampleur que ceux qui apparaissent dans le District, ces réalisations "extérieures" méritent d'être soulignées puisqu'elles marquent l'élargissement du bassin résidentiel nancéien. Le développement s'étend en effet, de façon sensible au sud de l'agglomération, sur les territoires communaux de Flavigny sur Moselle, Richardmémil, Méreville, Lupcourt... Et au nord-est sur les territoires de Lay St Christophe, Eulmont, Agimont, ou encore Bouxières aux Chênes... Le bassin résidentiel et d'habitat de l'agglomération s'étend, et même bien au delà, du périmètre districale ou du contour de l'agglomération telle que définie par l'INSEE (1). Il y a ainsi grâce surtout à l'habitat individuel, isolé ou en lotissement élargissement périphérique des localisations d'habitat, ce qui, de façon générale, tend à l'accroissement des distances et des longueurs des déplacements entre les lieux d'habitat et les lieux des autres activités : travail, consommation, loisirs...

Si la croissance de l'habitat dans l'agglomération en termes quantitatifs paraît de la sorte très centrée sur sa partie ouest, c'est que la ZUP de Vandoeuvre d'abord, puis les grands lotissements de la ZAC de Clairlieu ensuite tiennent une place prépondérante dans l'accroissement du parc. Mais, durant la période considérée, les réalisations plus "spontanées", au gré des opérations privées ou semi-publiques et des opportunités foncières et immobilières, se développent particulièrement au sud et au nord-est.

(1) Agglomération qui compte en particulier les communes de Frouard et de Pompey, déjà fortement urbanisées et industrialisées.

Au sein même de ce mouvement global d'accroissement des parcs de logements par réalisations nouvelles, mais déjà spécifiques à chaque commune par le volume ou par le type d'habitat réalisé, opèrent des variations complémentaires d'usage ou de désaffectation.

Les différences enregistrées, par exemple et même si les données ne sont pas directement et exactement comparables (1), entre les nombres portant sur les résidences principales (2), soulignent bien des changements d'usage et d'affectation des logements existants. Ainsi si la plupart des communes enregistrent des taux de variation moins élevés pour les résidences principales que pour les logements neufs, Dommartemont, Fléville et Pulnoy se distinguent par des différences inverses : le nombre de résidences principales y a cru plus vite que le nombre de logements réalisés, marquant de la sorte une croissance résidentielle élevée. A l'opposé peut-on dire, Nancy ville voit le nombre de ses résidences principales diminuer. Ces différences sont symptomatiques d'inscriptions territoriales de changements sociaux ; il n'y a pas simplement ajout ou diminution de résidences principales, et donc de population, pour chacune des communes du District, il y a également redistribution spatiale à travers les usages réels du parc, conditionnés par les conditions de son accroissement et de son renouvellement.

Quelques données peuvent nous permettre de préciser ces modifications. Tout d'abord dans la durée. Le tableau 3 (page suivante) indique les variations du nombre de résidences principales sur une période plus longue que celle caractérisant le dernier recensement. Si Nancy ville connaissait déjà, dès le début des années 1960, une diminution de ses résidences, il est à noter que le développement résidentiel du sud du district est récent : Fléville a même connu une diminution du nombre de résidences entre 1962 et 1968, tandis que Heillecourt ou Ludres restaient marquées, pendant cette même période par une croissance assez modérée. On saisit ici assez pleinement l'effet habitat individuel, puisque, à part Vandoeuvre, commune de la ZUP et Nancy, commune centrale, la période

(1) Les sources et les dates diffèrent quelque peu. Voir les sources du tableau 1, page 9.

(2) Rappelons que les résidences principales excluent les logements vacants et les résidences secondaires.

TABLEAU 3

	Résidences principales			△ annuel		Démographie △ annuel	
	1962	1968	1975	1962-68	1968-75	1962-68	1968-75
Nancy	43 500	43 063	42 741	- 0,2	- 0,1	- 0,7	- 1,9
Art sur Meurthe	237	236	268	- 0,1	+ 1,8	+ 0,9	- 0,9
Champigneulle	1 696	1 684	1 953	- 0,1	+ 2,1	- 1,1	+ 1,3
Dommartemont	91	123	180	+ 5,2	+ 5,6	+ 5,3	+ 5,7
Essey les Nancy	1 224	1 369	2 336	+ 1,9	+ 8,0	+ 1,3	+ 7,0
Fléville	100	95	423	- 0,9	+ 23,9	- 1,1	+ 25,5
Heillecourt	205	281	619	+ 5,4	+ 12,0	+ 5,6	+ 10,9
Houdemont	48	49	54	+ 0,3	+ 1,4		+ 0,3
Jarville	1 986	3 429	3 971	+ 9,6	+ 2,1	+ 10,5	+ 0,2
Laneuveville	1 185	1 389	1 565	+ 2,7	+ 1,7	+ 2,3	+ 0,5
Laxou	3 717	4 225	5 099	+ 2,2	+ 2,7	+ 1,7	+ 0,8
Ludres	286	309	417	+ 1,3	+ 4,4	+ 1,5	+ 3,6
Malzéville	2 290	2 745	2 911	+ 3,1	+ 0,8	+ 2,8	- 0,5
Maxéville	1 369	1 607	2 690	+ 2,7	+ 7,7	+ 3,8	+ 5,8
Pulnoy	45	188	410	+ 27,0	+ 11,8	+ 31,4	+ 9,1
Saint-Max	2 662	3 857	4 325	+ 6,4	+ 1,7	+ 6,6	
Saulxures	201	376	827	+ 11,0	+ 12,0	+ 8,9	+ 11,5
Seichamps	107	523	1 060	+ 30,4	+ 10,7	+ 31,6	8,8
Tomblaine	1 387	1 797	2 365	+ 4,4	+ 4,0	+ 4,0	+ 3,3
Vandoeuvre	3 155	5 269	11 024	+ 8,9	+ 11,2	+ 9,3	+ 8,1
Villers	1 749	2 333	4 025	+ 4,9	+ 8,1	+ 4,6	+ 8,8
TOTAL du District	67 240	75 124	89 458	+ 1,9	+ 2,6		

Source : REP 1975

Population légale et statistiques communales complémentaires.

inter-censitaire précédente enregistre déjà l'envol des lotissements et de l'habitat individuel : en particulier à Saulxures, Pulnoy et Seichamps, puis bien évidemment les communes du Sud (1). Cela n'est pas sans incidences sur les variations démographiques des communes, et sur les composantes de ces variations : l'accroissement démographique relatif est fréquemment alors rapide dans les communes où le parc des résidences est caractérisé par de l'habitat individuel, à l'inverse de celui où il est caractérisé de façon dominante par de l'habitat collectif (les proportions sont inversées, lorsqu'il s'agit de diminution et non plus d'accroissement). Plusieurs tendances se conjuguent pour expliquer ces mouvements différentiels. S'il apparaît une tendance générale au desserrement assez sensible, comme d'ailleurs dans la plupart des villes et agglomérations françaises, puisque le nombre moyen de personnes par logement est globalement passé de 2,99 à 2,78, soit une baisse de 7% entre 1968 et 1975, plusieurs phénomènes concomitants sont en oeuvre. Cette tendance globale au desserrement, qui correspond tout à la fois à la réduction de la taille moyenne des ménages (diminution de la natalité, et décohabitation inter-générationnelle) et à l'augmentation de la taille moyenne des logements, causait en effet des différences locales assez sensibles (2,39 en moyenne à Nancy en 1975) liées aux types d'habitat réalisés, puisque ceux-ci accélèrent ou au contraire freinent cette tendance au desserrement, tant dans ses aspects généraux que particuliers. Le nombre de pièces par logement est plus élevé en moyenne dans les communes de banlieue marquée par l'habitat individuel que dans celles qui le sont par l'habitat collectif (3,45 par exemple à Vandoeuvre en 1975 contre 3,70 pour l'ensemble de la banlieue).

Les statuts d'occupation ensuite indiquent d'autres aspects des modifications socio-territoriales évoquées. A l'échelle de l'agglomération (définition INSEE), les propriétaires occupants représentant environ un tiers des ménages. Le chiffre, en légère augmentation par rapport au recensement de 1968 (33 % au lieu de 30,6 %) correspond à une croissance de 8 %, qui recouvre cependant deux évolutions : la part des propriétaires occupants s'est un peu accrue à Nancy alors qu'elle

(1) Rappelons que le nombre de logements collectifs réalisés dans le District entre 1968 et 1975, est du même ordre que celui de logements individuels si l'on décompte des totaux Nancy et Vandoeuvre.

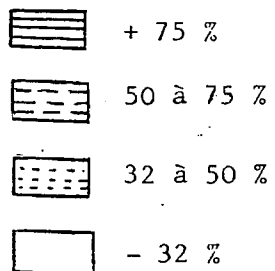
a très légèrement décru dans le reste de l'agglomération ; mais quantitativement le nombre de propriétaires occupants a cru seulement de 10 % à Nancy et de 38,2 % dans le reste de l'agglomération.

Sur le plan spatial, des variations très sensibles existent : 21,4 % à Nancy et 26,3 % à Vandoeuvre, mais 68 % à Villers, 89,4 % à Fléville, 88 % et 89 % à Saulxures et à Seichamps... Ces différences dans les proportions de propriétaires signalent des variations d'autant plus déterminantes dans les modes dominants d'occupations des logements que les écarts inter-communaux s'accroissent. Si toutes les communes, entre 1968 et 1975, connaissent un accroissement en nombre absolu des propriétaires occupants, certaines sont marquées par une diminution de la proportion de ceux-ci par rapport au total des occupants : Vandoeuvre ne compte plus en 1975 que 26,3 % des ménages propriétaires-occupants contre 43,7 % en 1968, de même la part des propriétaires occupants de leur logement diminue à Tomblaine, Malzéville, Laxou et Hillecourt. A l'inverse, Dommartemont, Houdemont, Ludres, Saulxures, Seichamps mais surtout Fléville enregistrent des augmentations de la part des propriétaires.

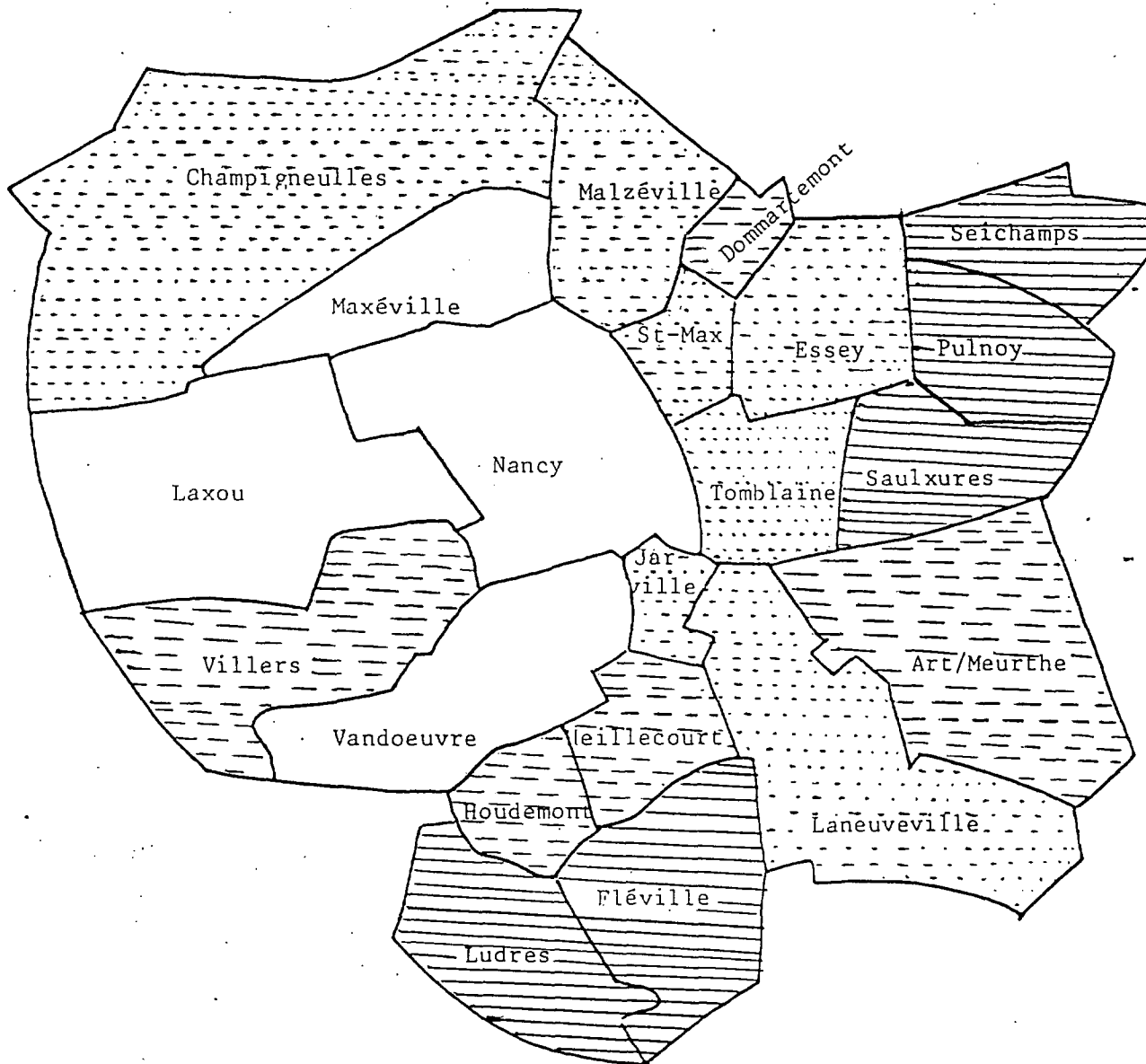
Des types territoriaux de développement peuvent de la sorte être distingués selon les diverses communes du district, à partir de l'importance de la croissance démographique et de la "capacité d'accueil" des parcs de logements, anciens ou nouveaux et des types de logements réalisés. Mais si les caractéristiques du parc de logements sont déterminantes des modes d'évolution et de développement territoriaux des communes du district, il n'en reste pas moins que des transformations internes aux compositions sociales et territoriales des différentes populations communales viennent s'inscrire dans les tendances que peuvent entraîner d'abord les politiques publiques et privées en matière d'habitat.

Nancy par exemple compte en 1975 plus de 43 % des logements occupés par des ménages dont le chef est arrivé depuis le début de l'année 1968 ; cela n'empêche pas la population de la ville de Nancy de diminuer de plus de

% de propriétaires-occupants en 1975



Moyenne du district : 32,2 %



LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS

	Logements occupés par des ménages dont le chef est arrivé depuis le 1.1.1968	% des logements 1975	Part des propriétaires chez les nouveaux arrivés	Propriétaires occupants				Variations 1968-1975
				1968		1975		
				Nbre	%	Nbre	%	
Nancy	22 465	46,8	13,3	8 296	19,3	9 130	21,4	10,0
Art. sur Meurthe	88	30,1	46,6	155	65,7	178	66,7	14,8
Champigneulles	1 075	50,2	27,4	552	32,7	790	39,6	43,1
Dommartemont	99	50,2	67,7	79	64,2	134	74,4	69,6
Essey les Nancy	1 475	59,6	34,2	726	53,0	1 070	46,9	47,3
Fléville	353	80,4	94,3	55	57,9	378	89,4	587,2
Heillecourt	446	62,8	43,0	193	68,7	333	53,8	72,5
Houdemont	97	34,5	59,8	135	59,7	172	69,1	27,4
Jarville	2 265	52,2	22,7	1 052	30,7	1 280	32,2	21,6
Laneuveville	685	42,1	40,9			780	49,7	
Laxou	2 895	50,9	19,2	1 401	33,1	1 570	20,9	12,0
Ludres	235	53,5	77,0	173	55,9	322	77,2	86,1
Malzéville	1 400	44,4	32,1	1 238	45,1	1 355	45,6	9,4
Maxéville	1 710	60,6	9,1	659	41,0	920	30,6	39,6
Pulnoy	284	65,6	81,7	165	87,7	348	84,9	110,9
Saint-Max	2 370	49,1	21,5	1 428	37,0	1 635	37,8	14,5
Saulxures	566	67,3	86,9	297	78,9	730	88,2	145,8
Seichamps	682	62,0	85,2	471	90,0	939	89,1	99,3
Tomblaine	1 265	50,9	27,3	1 049	58,3	1 110	47,1	5,8
Vandoeuvre	8 535	72,6	14,9	2 304	43,7	2 900	26,3	25,8
Villers	2 605	60,7	67,2	1 222	52,4	2 735	68,0	123,8
TOTAL DU DISTRICT	51 595	52,5	22,9	21 650 (1)	29,4 (1)	28 809	32,2	29,4 (1)

(1) moins Laneuveville

12 % entre les deux derniers recensements. En même temps, qu'il y a accueil de nouvelles populations, des départs, plus nombreux, ont lieu qui ne sont pas mesurables seulement en termes quantitatifs. Il y a changement de et dans la composition sociale et économique de la population nancéenne, changement partiellement lié aux conditions d'évolution territoriale du parc de logements de l'agglomération. Si Nancy, pompe aspirante et refoulante, constitue l'élément moteur de la mobilité résidentielle de l'agglomération (la moitié du parc de logements de la commune centrale est occupée par de "nouveaux" arrivés), des substitutions analogues de population, même si c'est avec une ampleur moindre s'opèrent dans les autres communes.

- Art sur Meurthe, Houdemont, Malzéville, Saint Max connaissent une baisse ou une stagnation globale, mais un accroissement du parc des logements et des résidences principales, et des taux d'accueil non négligeables qui se distinguent et se caractérisent toutefois selon que les logements réalisés l'ont été de façon majoritaire en individuel (Art, Houdemont) ou en collectif (Malzéville, Saint Max) : moins de logements nouvellement occupés, mais plus de propriétaires d'un côté, contre plus de logements nouvellement occupés avec moins de propriétaires.

- Fléville, Ludres, Pulnoy, Saulxures, Seichamps connaissent une croissance démographique élevée (1), un accroissement substantiel de leurs parcs résidentiels en quasi totalité par habitat individuel, des taux d'accueil élevés concernant presque exclusivement des propriétaires.

- Essey, Heillecourt, Vandoeuvre et Maxéville connaissent également une croissance démographique importante, des taux d'accueil élevés mais relativement peu, ou même très peu pour Malzéville et Vandoeuvre, de propriétaires nouveaux.

(1) dans une mesure un peu moindre, toutefois, pas Ludres

	Fléville	Vandoeuvre	Malzéville	Nancy	D.U
Croissance démographique 1968/75	+ 388,5	+ 72,2	- 3,4	- 12,6	+ 8,3
Variation des résidences principales 1968/75	+ 345,3	+ 109,2	+ 6,0	- 0,7	+ 19,1
Part des logements individuels réalisés 1968/75	100	5,5	24,9	2,4	26,7
% de propriétaires occupants 1975	89,4	26,3	45,6	21,4	32,2
% de logements occupés en 1975 par des ménages dont le chef est arrivé depuis le 1.1.1968	80,4	72,6	44,4	46,8	52,5
% de propriétaires occupants chez ces nouveaux arrivés	94,3	14,9	32,1	13,3	22,9

Les autres communes de l'agglomération se situent plus ou moins entre ces types extrêmes ; rapidement esquissés : Laxou, Jarville, Champigneulle, Tomblaine se caractérisent par une croissance démographique mesurée, un accroissement du parc résidentiel surtout par des réalisations d'habitat collectif, des taux d'accueil proches de la moyenne, mais relativement peu de propriétaires parmi les nouveaux arrivés ; tandis que Villers, Dommartemont se caractérisent surtout par leur habitat individuel.

Cette esquisse typologique permet de nuancer très fortement les caractérisations de l'aire districale en termes d'opposition centre-périphérie, dans la mesure où les dynamiques de croissance et de transformation des tissus sociaux des différentes communes ne renvoient pas seulement à des positions dans le territoire de l'agglomération, où se jouerait à travers la distance au centre la détermination des affectations foncières, mais s'expliquent largement par les transformations des tissus bâtis et les histoires de celles-ci.

Les évolutions démographiques confirment cette constatation, dans la mesure où l'examen des résultats des recensements de 1968 et 1975 ne confirme pas complètement les conclusions du CAPEMM, selon lesquelles "sur la période 1962-1968 se sont étendues les communes qui touchaient Nancy.

sur la période 1968-1975, le développement s'est déroulé au "deuxième stade" du district, c'est-à-dire vers les communes qui bordent le district". (1)

On peut, en fait, distinguer :

- les communes qui ont une évolution démographique forte ou soutenue entre 1962 et 1975, c'est le cas pour la partie sud de :

- . Vandoeuvre + 60 % entre 1962 et 1968
 + 70 % entre 1968 et 1975
- . Heillecourt + 40 % entre 1962 et 1968
 + 100 % entre 1968 et 1975
- . Villers + 31,6 % puis + 78 %

C'est le cas pour la partie est, de Tomblaine et de Saulxures, et de Seichamps et Pulnoy, communes qui ne jouxtent pas Nancy ; dans le cas de ces deux communes l'accroissement est d'ailleurs relativement plus fort entre 1962 et 1968 qu'entre 1968 et 1975.

Dans la partie nord, on observe également le maintien de l'accroissement de population résidante entre 1962 et 1975 à Maxéville et Dommartemont.

- les communes qui ont une évolution démographique moins forte entre 1968 et 1975 qu'entre 1962 et 1968.

C'est le cas au sud-est de Art sur Meuse, Laneuveville; pour la partie sud, c'est le cas de Houdemont; à l'ouest de Laxou, et au nord de Malzéville et Saint Max.

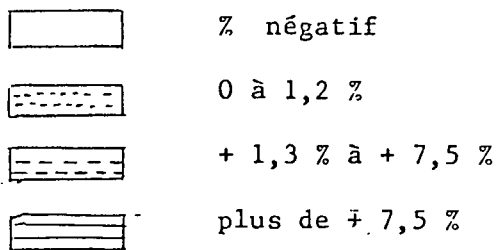
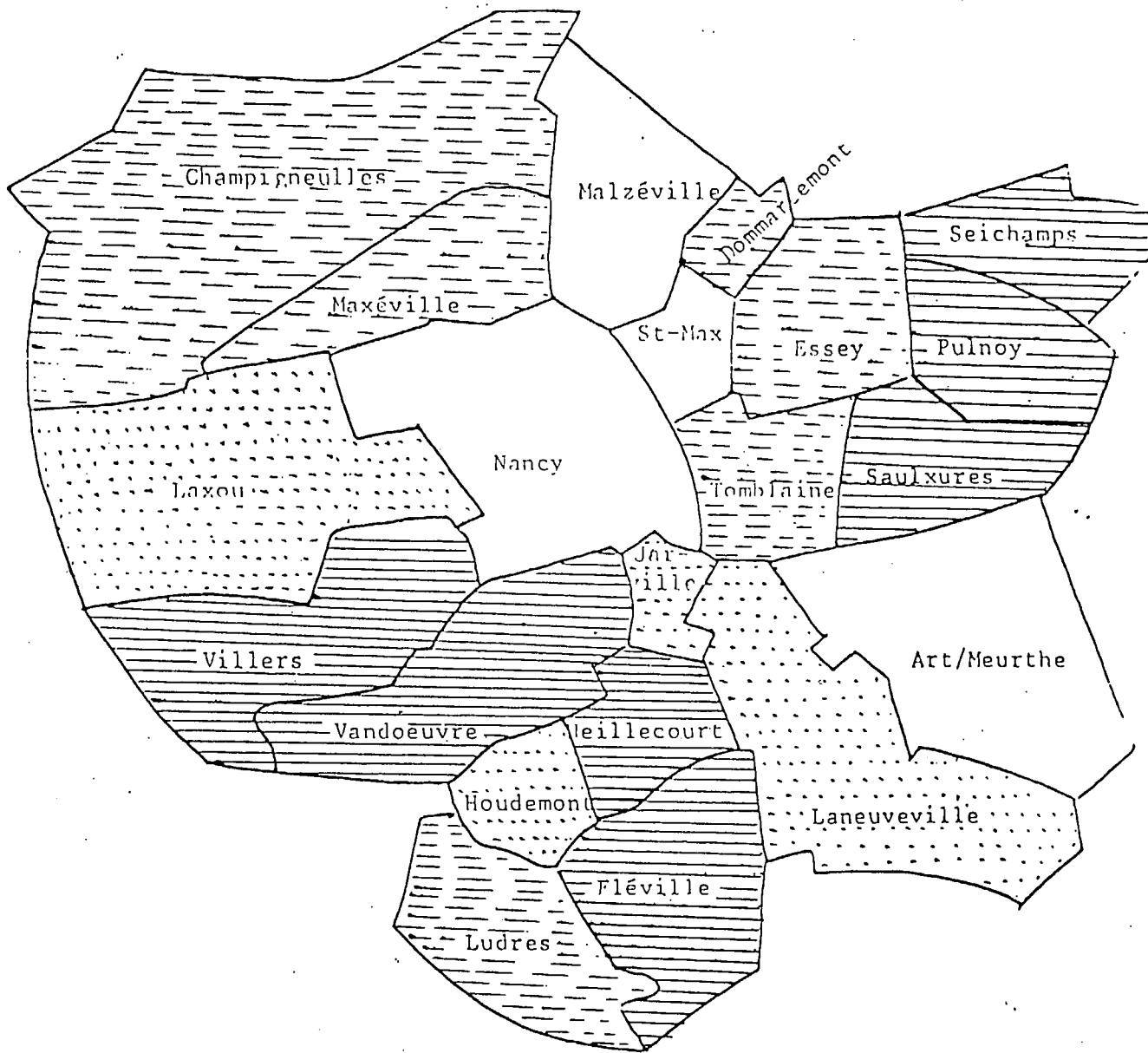
- les communes qui ont à l'inverse une évolution démographique plus forte entre 1968 et 1975 qu'entre 1962 et 1968.

C'est la cas au nord de Champigneulle (- 6 % entre 1962 et 1968, + 9 % entre 1968 et 1975), à l'est c'est le cas de Essey, et au sud, de Fléville et de Ludres.

(1) CAPEMM. Evolution économique du Grand Nancy. Nancy multigraphie. 1975.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE 1968-1975

% ANNUEL



Ensemble du D.U. : + 1,2 %

Ensemble de la banlieue : + 4,1 %

TABLEAU 5

§
POPULATION

1968 - 1975

Communes		Population		△			
District urbain	Agglomération urbaine définition INSEE	1975	1968	Absolu	%	68 - 75 % année	62 - 68 % année
Nancy	Nancy	107 902	123 428	- 15 526	- 12,6	- 1,9	- 0,7
Art sur Moselle		799	849	- 50	- 5,9	- 0,9	+ 0,9
Champigneulles	Bouxières aux Dames	4 021	2 317	+ 1 704	+ 73,5	+ 8,2	+ 4,2
	Champigneulles	5 992	5 484	+ 508	+ 9,3	+ 1,3	- 1,1
	Custines	2 900	3 046	- 146	- 4,8	- 0,7	+ 2,4
Dommartemont	Dommartemont	618	420	+ 198	+ 47,1	+ 5,7	+ 5,3
Essey lès Nancy	Essey lès Nancy	7 480	4 660	+ 2 820	+ 60,5	+ 7,0	+ 1,3
Fléville		1 578	323	+ 1 255	+388,5	+ 25,5	- 1,1
	Frouard	7 061	7 419	- 358	- 4,8	- 0,7	+ 1,2
Heillecourt	Heillecourt	2 057	1 000	+ 1 057	+105,7	+ 10,9	+ 5,6
Houdemont	Houdemont	870	870	-	-	-	+ 0,3
Jarville la M.	Jarville la M.	12 302	12 154	+ 148	+ 1,2	+ 0,2	+ 10,5
Laneuveville devant Nancy		5 059	4 896	+ 163	+ 3,3	+ 0,5	+ 2,3
Laxou	Laxou	16 766	15 898	+ 868	+ 5,5	+ 0,8	+ 1,7
	Liverdun	5 035	3 876	+ 1 159	+ 29,9	+ 3,8	- 0,6
Ludres		1 852	1 239	+ 343	+ 27,7	+ 3,6	+ 1,5
	Malleloy	754	785	- 31	- 3,9	- 0,6	+ 10,8
Malzéville	Malzéville	8 432	8 725	- 293	- 3,4	- 0,5	+ 2,8
Maxéville	Maxéville	9 425	6 354	+ 3 071	+ 48,3	+ 5,8	+ 3,8
	Pompey	6 473	6 281	+ 192	+ 3,1	+ 0,4	+ 2,4
Pulnoy	Pulnoy	1 657	901	+ 756	+ 83,9	+ 9,1	+ 31,4
St Max	St Max	12 463	12 489	- 26	- 0,2	-	+ 6,6
Saulxures lès Nancy	Nancy	3 251	1 520	+ 1 731	+113,9	+ 11,5	+ 8,9
Seichamps	Seichamps	3 773	2 093	+ 1 680	+ 80,3	+ 8,8	+ 31,6
Tomblaine	Tomblaine	8 285	6 617	+ 1 668	+ 25,2	+ 3,3	+ 4,0
Vandoeuvre	Vandoeuvre	33 909	19 686	+ 14 223	+ 72,2	+ 8,1	+ 9,3
Villers lès Nancy		14 084	7 811	+ 6 273	+ 80,3	+ 8,8	+ 4,6
TOTAL DISTRICT		259 038	237 417	+ 21 621	+ 8,3	+ 1,2	+ 1,6
TOTAL AGGLOMERATION		280 569	258 730	+ 21 839	+ 8,4	+ 1,2	+ 1,8

INSEE-R.G.P. 1975 "Population légale et statistiques communales complémentaires"
Population sans doubles comptes.

La situation par rapport à Nancy, première ou deuxième couronne, apparaît de la sorte insuffisante pour déduire les évolutions générales du peuplement de l'agglomération. Le tableau précédent montre d'abord que, à quelques exceptions près, ce sont d'abord les communes ayant connu une croissance démographique entre 1962 et 1968 qui voient leur population totale continuer à croître, quelle que soit leur position spatiale. On peut alors penser que tout autant que l'effet géo-démographique, c'est l'effet du parc de logements, sa taille et surtout sa composition, qui module quantitativement et qualitativement la croissance de la population (solde naturel et solde migratoire).

CHAPITRE II

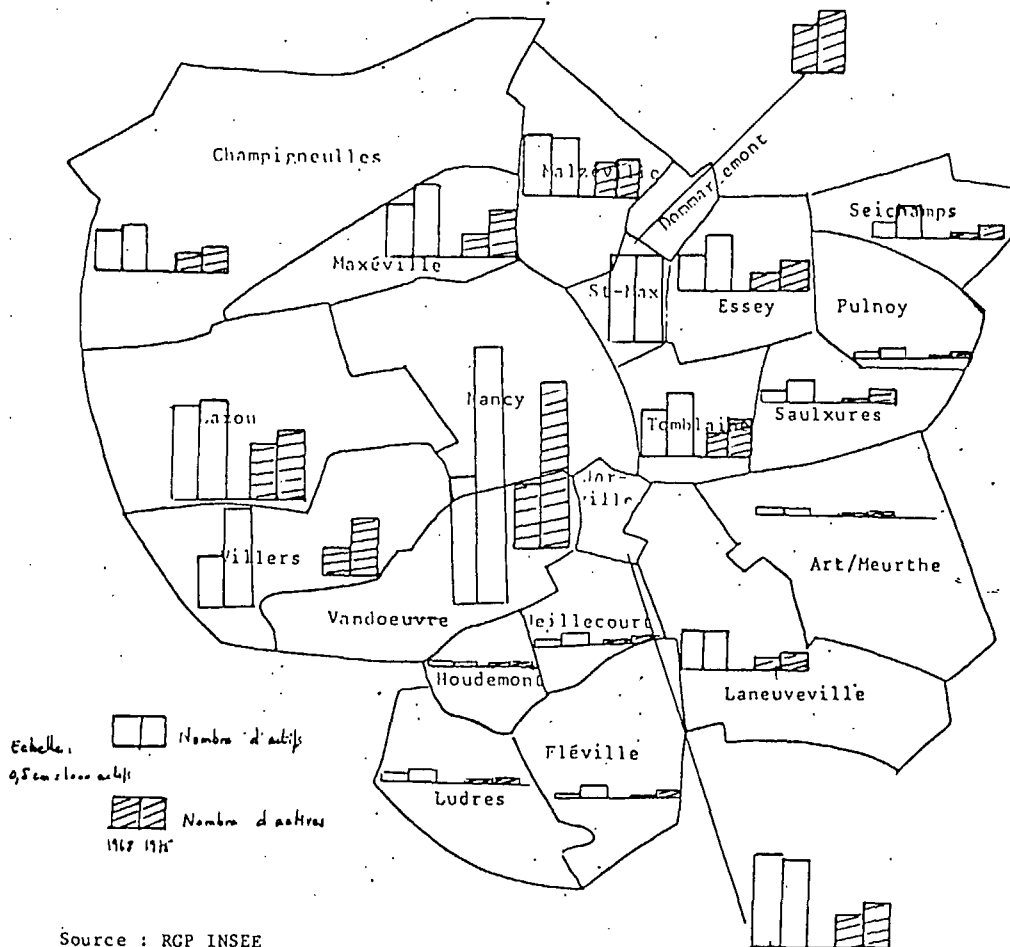
LA POPULATION ACTIVE ET L'EMPLOI

La population active saisie au lieu de résidence

Entre 1968 et 1975 le nombre d'actifs au lieu de résidence est passé de 97 687 à 110 571, soit une augmentation de 3,2 % pour l'ensemble du district. Sur l'ensemble du district, l'augmentation de la population active est donc proportionnellement supérieure à l'augmentation de la population (cf. tableau page suivante, notamment pour chacune des communes, les évolutions par sexe).

Les phénomènes qui se dégagent de ces évolutions sont d'une part que, hormis Nancy, toutes les communes voient leur population active augmenter en valeur absolue même Malzéville et Art sur Meurthe qui ont vu dans la même période leur population résidente diminuer, ou Houdemont dont le nombre d'habitants a stagné entre 1968 et 1975. D'autre part, pour l'ensemble du district et pour chacune des communes, sauf à Nancy, on observe une augmentation nettement plus importante de la population active féminine. Nous y reviendrons mais il est intéressant de noter la situation là encore spécifique de Nancy qui enregistre une baisse conjointe de sa population active masculine et féminine.

Nombre d'actifs au lieu de résidence 1968 - 1975



Source : RGP INSEE

Le tableau suivant propose une présentation synthétique des relations existant entre évolution de la population résidente et évolution des actifs pour chacune des communes.

Evolution du nbr.d'act. à la résidence	+ 100 à 300 %	+ 70 à 100 %	+ 40 à 70 %	+ 20 à 40 %	0 à 20 %	< 0
Evolution du nbr. d'habitants						
+ 100 à 300 %	<u>Fléville</u> <u>Heillecourt</u> <u>Saulxures</u>					
+ 70 à 100 %	<u>Pulnoy</u> <u>Vandœuvre</u>	Villers	<u>Seichamps</u>			
+ 40 à 70 %		<u>Domnarte-</u> <u>mont</u>	Maxéville Essey			
+ 20 à 40 %			Tomblaine <u>Ludres</u>			
0 à 20 %					Laneuville Jarville Laxou Champigneul- les	
< 0					St Max Malzéville Art/Heurthe Houdemont	Nancy

Communes soulignées : augmentation du nombre d'actifs > d'au moins 20 % par rapport à l'augmentation du nombre d'habitants.

Communes entourées : augmentation du nombre d'habitants > d'au moins 20 % par rapport à l'augmentation du nombre d'actifs.

NOMBRE D'ACTIFS AU LIEU DE RESIDENCE

	1 9 6 8			1 9 7 5			H.	F.	T.
	H.	F.	T.	H.	F.	T.			
Nancy	30975	21985	52960	26480	20305	46785	-14,52	-7,65	-11,66
Art. sur Meurthe	240	95	335	222	120	342	-7	+26	+2
Champigneulles	1580	725	2305	1655	960	2515	+4,7	+32,4	+9,1
Donnartemont	108	45	153	165	87	252	+52,7	+115,5	+72,5
Essey les Nancy	1340	664	2004	2095	1175	3270	+56,34	+ 76,9	+63
Fléville	93	51	144	403	229	632	+333	+350	+338
Heillecourt	267	124	391	573	339	912	+114,6	+173,4	+133,2
Houdemont	243	98	341	234	132	366	-4,7	34,7	+7,3
Jarville	3318	1629	4947	3280	1960	5240	-1,2	+20,3	+5,9
Laneuveville	1351	601	1952	1385	715	2100	+2,5	+ 18,9	+0,7
Laxou	3581	2073	5654	3620	2785	6405	+1,0	+ 34,3	+13,3
Ludres	279	118	397	379	204	583	+35	+72	+46
Malzéville	2385	1292	3677	2260	1445	3705	-5,25	+ 11,8	+0,7
Maxéville	1870	881	2751	2635	1545	4180	40,9	+ 75,3	+51,9
Pulnoy	209	91	300	424	212	636	102,8	+132,9	+112
Saint-Max	3292	1813	5105	3290	2210	5500	≈	21,9	+7,7
Saulxures	398	140	538	856	424	1280	115	+202,8	+137,9
Seichamps	524	204	728	1006	570	1576	91,9	+179,4	+49
Tomblaine	1745	850	2596	2255	1370	3625	29,1	+ 61,1	+39,6
Vandœuvre	4897	2509	7406	9650	6330	14980	97,0	+152,3	+102
Villers	1958	1045	3003	3465	2210	5675	77,0	111,5	+89
TOTAL	60653	37033		66332	45327				

Si pour les communes perdant des habitants ou celles qui connaissent des évolutions faibles, la corrélation avec la perte ou la stagnation du nombre d'actifs paraît nette (1), on note pour certaines communes des décalages entre les deux types d'évolution, soit que, comme à Heillecourt, Saulxures, Pulnoy, Vandoeuvre, Dommartemont et Ludres l'augmentation des actifs apparaisse relativement supérieure à l'augmentation du nombre d'habitants, soit que comme pour Seichamps et Fléville, l'évolution 1968-1975 ne révèle le phénomène inverse. S'il apparaît qu'à part Vandoeuvre et Villers les communes qui croissent se situent plutôt à la périphérie, les résultats invitent à la plus grande prudence à l'égard des généralisations partant des positionnements spatiaux : Seichamps et Fléville, communes appartenant à la "deuxième couronne" semblent s'inscrire dans un processus de développement relativement décalé par rapport à celui de Ludres ou Dommartemont pourtant situées elles aussi dans cette deuxième couronne. Différences liées d'une part aux caractéristiques sociales des populations résidentes, comme nous le verrons plus loin, en particulier par catégorie socio-professionnelle et d'autre part en ce qui concerne les caractéristiques des communes appréhendées comme lieux d'emplois.

Evolution du nbr. d'act. au lieu de résidence	+ 100 à 300 %	70 à 100 %	40 à 70 %	20 à 40 %	0 à 20 %	0
200 à 400 %	Heillecourt	Dommartemont			Houdemont	
100 à 200 %	Saulxures Vandoeuvre	Villers				
40 à 70 %			Tomblaine		Laxou	
20 à 40 %			Essey Maxéville		Champigneulles	
0 à 20 %			Seichamps		Jarville Laneuville Malzéville	Nancy
0					St Max	

(1) Par ailleurs, on enregistre dans ces communes un relatif vieillissement de la population.

Si l'on raisonne en taux d'activité : (nombre d'actifs/ population totale) et non plus en chiffres absolus, toutes les communes sauf Fléville ont un taux d'activité féminine en augmentation. Dans certaines communes, le taux d'activité masculine a également augmenté, c'est le cas de façon sensible à Dommartemont (+ 5,8 %), à Seichamps (+ 4,6 %) à Pulnoy et à Ludres (+ 4,4 %).

Les communes pour lesquelles l'augmentation du taux d'activité féminin est significative sont : Art surMeurthe(+ 7,2 %), Heillecourt (+ 8,2 %), Saint-Max (+ 6,2 %), Saulxures (+ 7,5 %), Seichamps (+ 9,9 %), Tomblaine (+ 6,8 %), Vandoeuvre (+ 11,2 %). (cf. Tableau page suivante)

L'augmentation d'activité féminine observé entre 1968 et 1975 correspond pour l'ensemble du district à une hausse de 22 % de la population active féminine elle est à l'origine de façon dominante de l'augmentation de la population active (pour une part de 59 %). La féminisation des emplois enregistrée dans l'agglomération n'atteint toutefois pas l'ampleur du phénomène considéré au niveau national, puisque sur cette même période les femmes sont à l'origine de plus des 3/4 de la croissance de la population active (1).

Outre l'augmentation du nombre des actives dans toutes les communes associé à la progression générale du taux d'activité féminine (sauf à Fléville), la situation particulière de Vandoeuvre et Villers apparait comme une caractéristique importante de ces évolutions, puisque c'est 60 % de l'augmentation de la population active féminine qui se trouve localisée sur ces deux communes. Vandoeuvre à elle seule accueille près de 4000 femmes actives supplémentaires, soit 46 % de la croissance des actives dans l'ensemble du district. Cela ne signifie pas que ces deux communes se "spécialisent" comme espace de résidence de la main d'oeuvre féminine mais qu'en s'affirmant comme deuxième pôle de résidence du district après Nancy, elles se définissent dans le même temps comme le point fort de localisation des actives.

Nancy : 59 % des actives y résident en 1968
et seulement 45 % en 1975

Vandoeuvre : 7 % des actives y résident en 1968
et 14 % en 1975

(1) Source : Principaux résultats du recensement de 1975
Collection de l'INSEE. Série D.

TAUX D'ACTIVITE AU LIEU DE RESIDENCE

	1968				1975			
	Pop. totale	nbr d'actifs	taux d'actifs H F		Pop. totale	nbr d'actifs	taux d'actifs H F	
Nancy	123 452	52 960	53,7	33,4	108 050	46 785	52,4	35
Art sur Meurthe	849	335	54,7	23,2	803	342	54,4	30,4
Champigneulles	5 485	2 305	56,9	26,8	6 260	2 515	53,3	27,3
Donnartemont	420	153	47,8	23,2	617	252	53,6	28,2
Essey les Nancy	4 654	2 004	57,6	28,5	7 340	3 270	58,3	31,4
Fléville	323	144	57,1	31,9	1 579	632	51,5	28,7
Hellecourt	1 001	391	53,7	24,6	2 055	912	56,1	32,8
Houdemont	870	341	55,7	22,6	869	366	56,7	28,9
Jarville	12 169	4 947	54,1	26,9	12 545	5 240	53,9	30,3
Laneuveville	4 890	1 952	56	24,2	5 330	2 100	52,9	26,4
Laxou	15 899	5 654	44,8	26,2	16 500	6 405	45,9	32,3
Ludres	1 243	397	47,4	18	1 583	583	51,8	23,9
Malzéville	8 750	3 677	54,9	29,3	8 595	3 705	54,1	32,7
Maxéville	6 354	2 751	55,9	29,3	9 780	4 180	54,7	31,1
Pulnoy	901	300	46,9	20	1 661	636	51,3	25,4
Saint-Max	12 493	5 105	54,9	27,9	12 405	5 500	55,6	34,1
Saulxures	1 525	538	51,4	18,7	3 251	1 280	52,4	26,2
Seichamps	2 087	728	49	20,1	3 776	1 576	53,6	30
Tomblaine	6 611	2 596	53,3	25,5	8 330	3 625	55,1	32,3
Vandoeuvre	19 660	7 406	47,4	26,9	33 715	14 980	50,6	38,1
Villers	7 818	3 003	51,5	26	14 100	5 675	49,8	31

Source : INSEE 1968-1975

Vandoeuvre et Villers totalisent donc 19 % des actives (10 % en 1968). Ce sont les deux seules communes pour lesquelles la progression du nombre d'actifs (hommes et femmes) correspond à une telle affirmation dans la répartition districale de la population. Les évolutions dans les autres communes ne modifient pas sensiblement leur position ni leur poids relatifs.

Une autre image de la dynamique socio-démographique du district nous est donnée par l'analyse de l'évolution des catégories socio-professionnelles ; à partir des résultats qu'elle permet ou non d'énoncer quant à la qualification sociale des espaces résidentiels et des espaces d'emplois se formulent en effet les questions relatives aux rapports habitat/travail dont les migrations alternantes sont un des moments et une des manifestations des modalités différenciées de l'articulation entre les territoires.

Caractéristiques socio-professionnelles de la population active au lieu de résidence

Le district, entre 1968 et 1975, enregistre une baisse de la population ouvrière (- 2 %) et de celle de patrons (- 16,3 %). La catégorie des employés progresse de 21 %, celle des cadres moyens de 31 % et celle des cadres supérieurs de 51 %. Ces variations recouvrent des différences assez importantes selon le sexe des actifs ; ainsi la population ouvrière masculine baisse de 2,6 %, alors que la population ouvrière féminine reste stable (+ 43 personnes). La croissance des femmes employées est de 24 %, celle des hommes de 16 % ; pour les cadres moyens et les cadres supérieurs les variations sont respectivement de + 18 et + 41 % pour les hommes et de + 52 % et 94 % pour les femmes.

On se reportera au tableau suivant pour le détail commune par commune de ces variations. On remarque que les communes ayant une baisse ou une stagnation de leur population et une baisse et stagnation du nombre de leurs actifs sont celles qui connaissent les décroissances les plus fortes du nombre d'ouvriers.

Dans les communes à forte augmentation de la population, il y a, à l'inverse, croissance du nombre d'ouvriers.

Population active au lieu de résidence

CSP INSEE
1968-1975

	OUVRIERS		EMPLOYES		CADRES M.		CADRES S.		PATRONS IND.	
	1968	1975	1968	1975	1968	1975	1968	1975	1968	1975
Nancy <i>dont H</i> <i>dont F</i>	17640 13143 4497	14065 10615 3450	12000 4440 7560	10635 3835 6800	7368 4223 3145	6960 3650 3310	5529 4169 1160	61415 4500 1915	4379	3090
Art. sur Meurthe	157 126 31	127 99 28	59 31 28	73 30 43	24 14 10	43 23 20	5 5 /	18 14 4	23	22
Champigneulle	1394 1141 253	1355 1110 245	389 142 247	530 180 350	149 89 60	225 150 75	51 40 11	85 60 25	179	170
Dommartemont	57 49 8	61 50 11	23 7 16	54 19 35	23 15 8	43 24 19	17 17 /	47 40 7	17	31
Essey les Nancy	637 512 125	1115 015 200	421 150 271	700 235 465	262 180 82	535 300 235	124 108 16	380 305 75	196	175
Fléville	80 58 22	266 211 55	17 5 12	159 63 96	8 6 2	29 26 3	1 1 /	29 24 5	10	26
Heillecourt	198 153 45	293 232 61	70 27 43	202 68 134	45 31 14	177 99 78	15 13 2	144 112 32	23	40
Houdemont	184 155 29	144 120 24	61 28 33	79 33 46	33 22 11	42 25 17	8 8 /	31 25 6	22	23
Jarville	2294 1853 441	1905 1490 415	1156 477 679	1280 515 765	574 383 191	750 445 305	210 183 27	395 350 45	180	235
Laneuveville	1044 850 194	925 750 175	313 111 202	450 155 295	190 137 53	240 160 80	77 68 9	145 115 30	159	160
Laxou	1845 1501 344	1665 1265 400	1316 501 815	1625 610 1015	1058 667 391	1315 740 575	586 477 109	900 625 275	363	295
Ludres	226 180 46	227 170 57	52 25 27	120 58 62	32 24 8	95 59 36	11 9 2	51 41 10	22	27
Malzéville	1467 1161 306	1310 945 365	813 314 499	940 355 585	530 354 176	550 360 190	288 227 61	425 315 110	267	240
Maxéville	1497 1239 258	1900 1570 330	477 178 299	865 305 560	314 193 121	730 370 360	88 70 18	185 150 35	132	140
Pulnoy	155 122 33	201 152 49	48 22 26	146 67 79	33 24 9	116 81 35	4 4 /	80 69 11	25	44
Saint-Max	1793 1438 355	1905 1410 495	1279 477 802	1360 425 935	892 605 287	970 610 360	441 365 76	495 395 100	361	300
Saulxures	197 169 28	402 337 65	107 48 59	314 112 202	95 71 24	244 163 81	50 45 5	160 136 24	38	61
Seichamps	221 187 34	329 265 64	156 69 87	419 170 249	152 110 42	394 240 154	80 68 12	242 206 36	44	94
Tomblaine	1370 1071 299	1855 1405 450	542 233 309	735 260 475	259 180 79	375 225 150	86 69 17	155 115 40	139	155
Vandoeuvre	2396 1961 435	3870 3095 775	1751 678 1073	4215 1505 2710	1354 914 440	3060 1595 1465	837 669 168	1930 1300 470	365	420
Villers	793 645 148	1170 970 200	603 240 363	1285 490 795	594 367 227	1475 850 625	501 406 95	1030 825 205	258	305
TOTAL	35645	35090	21653	26186	13989	13368	8809	13342	7202	6053
<i>dont H</i>	27714	27116	8203	9490	8609	10195	7021	9822		
<i>dont F</i>	7931	7974	73450	16696	5380	8173	1788	3460		

La diminution du nombre d'ouvriers se manifeste donc en termes spatiaux par une baisse relative du caractère ouvrier de toutes les communes, mouvement d'autant plus sensible qu'il affecte aussi bien les communes en relative stagnation de la population, que les communes qui voient leur population augmenter puisque pour celles-ci l'arrivée nouvelle d'une population ouvrière n'inverse pas la tendance à la diminution de son poids relatif.

En 1968, les Ouvriers sont majoritaires dans toutes les communes. En 1975, ce n'est plus le cas à Villers, Vandoeuvre, Seichamps. Des 9 communes "ouvrières" à plus de 50 % en 1968, il ne reste plus en 1975 que Champigneulles et Tomblaine, lesquelles voient dans le même temps d'ailleurs la part de leur population ouvrière diminuer. Le mouvement s'accompagne presque systématiquement d'une augmentation de la part des Employés et des Cadres Moyens (exceptions faites de Tomblaine et Saint Max qui voient la part des Employés diminuer). Ces tendances qui affectent l'ensemble des communes correspondent au niveau quantitatif à des situations peu comparables, ainsi l'augmentation des Cadres Moyens à Villers et Vandoeuvre représente à elle seule 60 % de l'augmentation des Cadres Moyens enregistrée pour l'agglomération.

La forte progression des Cadres Supérieurs se traduit en terme de localisation résidentielle par une tendance à leur regroupement. Dans près de la moitié des communes en effet, leur part relative diminue alors qu'elle se confirme ou s'affirme dans 6 communes. Elle se confirme à Nancy, Dommartemont, Saulxures et Seichamps, elle s'affirme à Heillecourt et Pulnoy et accompagnent dans ces deux communes une forte diminution de la part de la population ouvrière.

Le tableau suivant récapitule pour chacune des communes le poids respectif des différentes catégories socio-professionnelles distinguées selon le sexe et l'évolution de ce poids entre 1968 et 1975. Les évolutions enregistrées ne manifestent pas pour les catégories Ouvriers et Employés de tendance à un éloignement dans les espaces périphériques, mais bien leur maintien dans les communes jouxtant Nancy, en partie à cause du phénomène Employé à Vandoeuvre et également de la progression de la main d'oeuvre ouvrière féminine à Laxou, St Max et Tomblaine.

EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE 1968 - 1975 PAR COMMUNE, PAR CSE, 11 PAR SEXE (1)
 Source : IRESEF

	FEMMES				HOMMES				OUVRIERS MOYENS				OUVRIERS SUPERIEURS				UNEMPLOIES			
	1968		1975		1968		1975		1968		1975		1968		1975		1968		1975	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nancy	48	57	39,8	44	54,5	56,5	41	41,7	49,3	58,7	10,1	10,8	59,5	64,9	45,9	55,6	51	59	40	45
Art-sur-Meurthe																				
Champigneulle	4,2	3,2	4,2	3,1	1,7	1,8	1,9	2,1					0,6	0,6	0,6	0,7				
Domartemont																				
Essey-les-Bancy	1,9	1,6	3,4	2,6	1,8	2	2,5	2,8	2,1	1,5	3	2,9	1,5	0,9	3,1	2,2	2	2	3	3
Fizeville																				
Heillecourt	0,7	0,6																		
Houdemont																				
Jarville	6,8	5,6	5,6	5,3	5,9	5,1	5,5	4,6	4,5	3,6	4,4	3,8	2,6	1,5	3,6	1,3	5	4	5	4
Lancuveville	3,1	2,5	2,8	2,2	1,4	1,5	1,7	1,8	1,6	1	1,6	1	1	0,5	1,2	0,9				
Laxou	5,5	4,4	4,7	5,1	6,1	6,1	6,5	6,1	7,8	7,3	7,3	7,1	6,8	6,1	6,4	8	6	6	5	6
Ludres																				
Malzéville	4,2	3,9	3,5	4,7	3,9	3,7	3,8	3,5	4,1	3,3	3,6	2,3	3,2	3,4	3,2	3,2	4	3	3	3
Maxéville	4,5	3,3	5,9	4,2	2,2	2,2	3,3	3,4	2,3	2,3	3,7	4,4	1	1	1,5	1	3	2	4	3
Pulnoy																				
Saint-Max	5,2	4,5	5,3	6,3	5,9	6	4,5	5,7	7,1	5,3	6	4,4	5,2	4,2	4	2,9	5	5	5	5
Saulxures	0,6	0,3	1,3	0,8	0,6	0,4	1,2	1,2	0,8	0,5	1,6	1	0,5	0,3	1,4	0,7				
Seichamps	0,7	0,4	1	0,8	0,8	0,6	1,8	1,5	1,3	0,8	2,4	1,9	1	0,7	2,1	1				
Tomblaine	3,9	3,8	5,3	5,7	2,9	2,3	2,8	2,9	2,1	1,5	2,2	1,8	1	1	1,2	1,2	3	2	3	3
Vandœuvre	7,2	5,5	11,6	9,9	6,3	8	16,1	16,4	10,7	8,2	15,8	18	9,5	9,4	14,9	13,7	8	7	15	14
Villers	2,4	1,9	3,4	3,3	2,9	2,7	5,2	4,8	4,3	4,2	2,4	7,7	6	5,3	8,4	6	3	"	5	5
TOTAL	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002	1002

(1) ne sont mentionnés que les communes et résultats significatifs

Si l'on analyse ces phénomènes à partir du cas des femmes actives par catégorie socio-professionnelle, on s'aperçoit que la part de Nancy diminue de façon très sensible dans toutes les CSP (- 13 % d'Ouvrières, - 15,3 % d'Employées, - 17,9 % de Cadres Moyens, - 9,3 % de Cadres Supérieures ; dans le cas de Vandoeuvre il y a, à l'inverse, progression du poids relatif de chacune des CSP (+ 4,4 % d'Ouvrières, + 8,4 % d'Employées, + 11,8 % de Cadres Moyens, + 4,3 % de Cadres Supérieures). Les communes qui, à un degré moindre parce que concernant des populations plus faibles quantitativement, se situent dans la même mouvance d'évolution que Vandoeuvre (augmentation du poids relatif de chaque CSP) sont : Essey, Maxéville et Villers. D'autres communes, manifestent des progressions différenciées selon les CSP ; c'est le cas à Saint-Max et Malzéville où seule la part des Ouvrières augmente, à Tomblaine pour la part des Ouvrières et des Employées et à Laxou qui enregistre une légère augmentation du poids des Ouvrières et surtout une affirmation de la catégorie Cadres Supérieures (6,1 % en 1968, 8 % en 1975).

Dans les communes qui voient augmenter le poids de chacune des CSP il y a concomitance du phénomène pour les actifs et les actives, c'est à dire affirmation globalement du caractère résidentiel de la population active, ou inversement comme à Nancy, baisse de la part de chacune des CSP pour les hommes comme pour les femmes. D'une façon générale les évolutions par CSP vont dans le même sens pour les actifs et les actives, c'est à dire que l'affirmation ou la baisse d'une CSP dans une commune s'appuie sur l'augmentation ou la diminution du poids des actifs et des actives de cette catégorie, sauf à Laxou, Saint Max et Malzéville (baisse de la part des Ouvriers, augmentation du poids des Ouvrières par rapport à l'ensemble du district).

Dans un travail complémentaire à celui présenté ici (1), nous avons pu mettre en évidence que les mouvements résidentiels et ceux d'emploi globalement considérés entre 1968 et 1975 s'opèrent dans un contexte de spécialisation relative des espaces de travail et habitat, et que la plupart des communes renforcent leurs fonctions résidentielles, hormis Nancy, Champigneulle, Heillecourt, Houdemont et Laxou. A ces effets de localisation nous avons pu montrer que viennent s'ajouter des effets de structure d'emploi et de qualification qui rendent compréhensibles la forte augmentation des migrations quotidiennes.

(1) cf. La mobilité dans les zones périphériques op. cit.

Pop. active au lieu de travail
Rapport Pop. active au lieu de résidence

	1968	1975
Nancy-ville	1,46	1,66
Champigneulles	0,79	0,81
Dommartemont	0,39	0,38
Essey	0,85	0,56
Heillecourt	1,41	2,46
Houdemont	0,49	1,94
Jarville	0,63	0,54
Laneuveville	0,93	0,86
Laxou	0,72	0,92
Malzéville	0,56	0,48
Maxéville	1,16	0,99
St-Max	0,46	0,35
Saulxures	0,54	0,39
Seichamps	0,57	0,26
Tomblaine	0,61	0,54
Vandoeuvre	0,53	0,48
Villers lès Nancy	0,44	0,40
District (1)	1,08	1,08
banlieue (1)	0,64	0,61

(1) Moins Art sur Meurthe ; Fléville, Ludres et Pulnoy

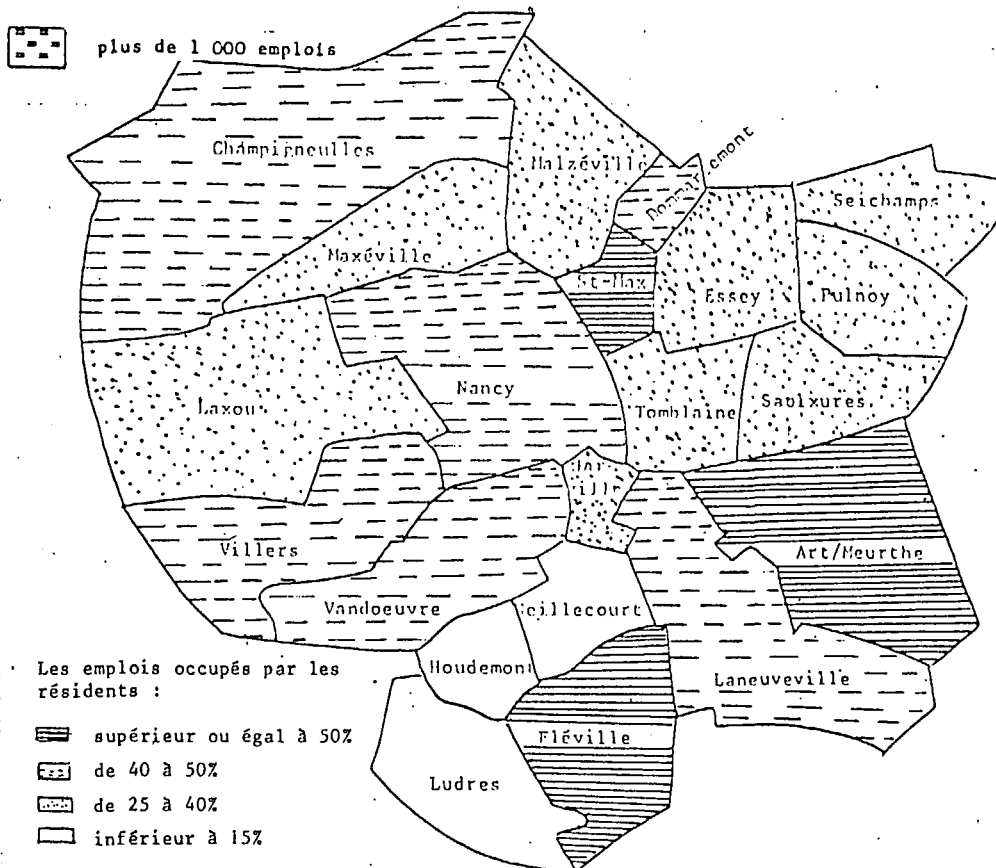
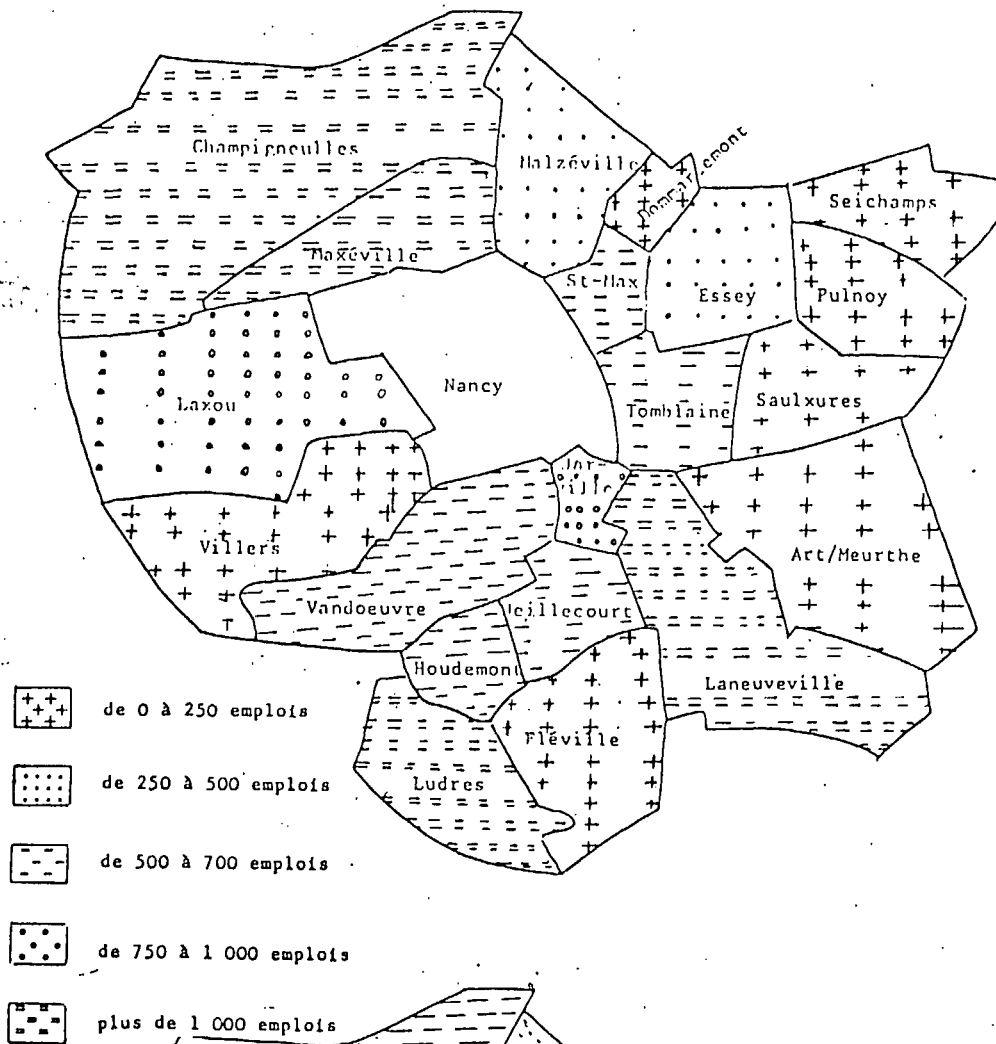
CSP au lieu d'emploi et au lieu de résidence - en 1975
Source : INSEE

	CSP ouvriers		CSP employés		CSP cadres moyens	
	au lieu d'emploi	au lieu de résidence	E.	R.	E.	R.
Nancy-ville	27,6	30,1	27,9	22,7	16,4	14,9
Champigneulles	56,5	53,9	16,5	21,1	9,6	8,9
Jarville	39,8	36,4	15,9	24,4	15,1	14,3
Laneuveville	65,9	44	9,2	21,4	10	11,4
Laxou	30,4	26	25,7	25,4	25	20,5
Malzéville	46,9	35,4	14,6	25,4	13,9	14,8
Maxéville	57,7	45,5	14,9	20,7	13	17,5
St-Max	43,1	34,6	15,4	24,7	14,9	17,6
Tomblaine	43,3	51,2	15,7	20,3	17,7	10,3
Vandoeuvre	25,4	25,8	17,6	28,1	20,7	20,4
Villers	19,8	20,6	23,1	22,6	19,8	26

REPARTITION DES EMPLOIS INDUSTRIELS DU DISTRICT PAR COMMUNE

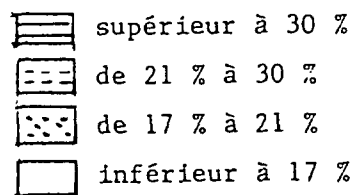
AU PREMIER JANVIER 1976

(moins les emplois de la branche du bâtiment et des travaux publics)



Taux de sédentarité

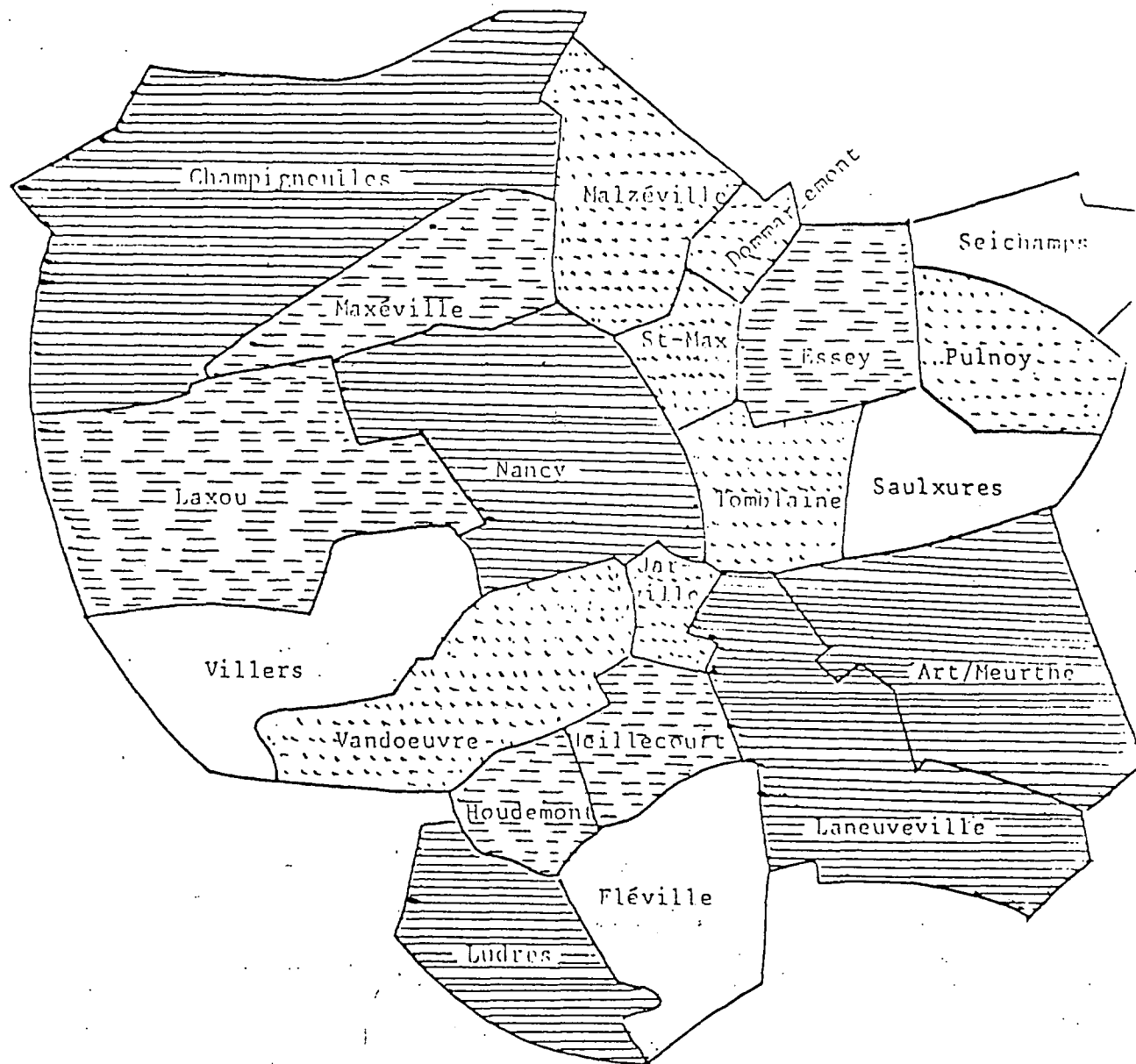
% de la population active
résidant et travaillant dans
la commune/population active
résidente - 1975



Nancy : 73,6 %

moyenne pour les communes
de banlieue : 21,3 %

moyenne du District : 43,5 %



Si l'on considère les caractéristiques des communes appréhendées comme lieu de résidence puis comme lieu d'emploi on observe en effet qu'aux déséquilibres emplois/actifs qui permettent d'identifier des communes dortoirs et au contraire des communes excédentaires en emplois par rapport à leurs actifs résidents, se surajoutent en quelque sorte des décalages entre les types de catégories d'actifs travaillant et ceux résidant dans les communes considérées.

Maxéville et Tomblaine sont des communes qui en 1968 ont le même nombre d'habitants et qui malgré une augmentation démographique plus importante de Maxéville entre 1968 et 1975 restent d'une importance comparable en poids de population par rapport à l'ensemble du district. Si l'on considère le seul rapport Population active au lieu de travail/Population active au lieu de résidence, Tomblaine apparaît déficitaire en emplois, alors que Maxéville, avec un rapport de 0,99 est à peu près équilibrée. Si l'on considère la situation du point de vue des actifs résidents dans ces communes, on constate qu'à Tomblaine 20 % occupent un emploi dans la commune et que ce chiffre atteint à peine 30 % à Maxéville malgré des quantités d'emplois bien supérieures. Dans trois communes seulement le nombre important d'emplois bénéficie aux actifs résidents dans des populations importantes : il s'agit de Nancy (73,6 % des actifs résidents occupent un emploi dans la commune), Laneuveville (40,6) et Champigneules (37,2 %), toutes trois en baisse ou faible progression démographique entre 1968 et 1975, et en baisse ou en faible progression démographique entre 1968 et 1975, et en baisse ou en faible progression en ce qui concerne le nombre des actifs au lieu de travail.

Ce sont des communes ouvrières en ce qui concerne les caractéristiques des résidents et des emplois. Ces données et celles concernant le pourcentage des emplois occupés par les résidents nous semblent permettre la mise en évidence du maintien au sein de l'espace étudié d'un territoire ouvrier spécifié par une coïncidence entre lieu d'habitat et lieu de travail qui se manifeste par un taux de sédentarité relativement important.

Nous parlons de maintien puisque nous l'avons vu plus haut les tendances socio-démographiques vont dans le sens d'une disparition de l'hégémonie ouvrière dans la plupart des communes où elle se manifeste encore en 1968. Mais au-delà d'un relatif nivellement en termes catégoriels, on peut iden-

tifier la coexistence au sein de certains espaces communaux des lieux d'habitat et de ceux du travail. Que ces "événements" se produisent dans les communes à dominante ouvrière, en particulier en 1968, n'implique pas que l'on puisse généraliser la proximité comme forme de mobilisation ouvrière. Cette proximité apparaît davantage comme l'héritage de formes d'organisations urbaines produites assez directement autour de l'usine et dans des cadres communaux coïncidant largement avec la territorialisation des travailleurs.

Elle rend compte également de stratégies territoriales et de mobilité différenciées en fonction notamment de moins grandes possibilités de changer de travail et de logement, sauf en situation contrainte de modification de l'appareil productif et de fermeture d'établissements (1), et sauf en situation exceptionnelle de pouvoir quitter le secteur du logement social (qu'il soit ou non HLM) (2); surtout dans des contextes où, comme c'est le cas dans l'agglomération, une partie importante de la construction de logements sociaux se fait en accession. Cela se manifeste concrètement sur la période considérée par le fait que sur les quatre communes où se localisent le plus de constructions de logements sociaux : Vandoeuvre, Heillecourt, Mazéville et Essey, cette dernière soit la seule qui ne voit pas la part de sa population ouvrière décroître, de telle sorte qu'on ne peut pas, dans l'agglomération, appréhender les évolutions des rapports entre l'habitat et le travail, à partir des seules phénomènes de constructions de logements ou d'implantations d'emplois, dans telle ou telle commune, mais bien plutôt à partir de la façon dont des données prennent place notamment dans quel contexte et histoire socio-territorial.

(1) cf. mobilité professionnelle plus forte entre 65 et 70 qu'entre 1959 et 1964. Par Claude Thélot. Economie et Statistique n° 51 décembre 1973.

(2) Les locataires d'HLM en 1973. Pierre Durif, Olivier Marchand. Economie et Société n° 73 décembre 1975.

La population active du lieu d'emploi

Entre 1968 et 1975, seule Saint Max perd des actifs au lieu d'emploi. Résultat lié à une baisse des emplois masculins, si Nancy voit sa prépondérance se relativiser en passant de 73,5 % des actifs à 69,9 %, elle enregistre cependant un solde positif de croissance d'emplois (+ 10,9).

D'une façon générale, dans l'agglomération, les augmentations du nombre d'actives au lieu de travail sont nettement supérieures aux augmentations du nombre d'actifs, à l'exception de Laxou et de Villers qui enregistrent des croissances conjointes et du même ordre de grandeur. Ainsi les fortes croissances des actifs s'appuient toujours sur une augmentation importante du nombre des actives.

La seule commune qui perde des actives est Laneuveville accusant de la sorte une très forte masculinisation des emplois déjà en 1968. (Voir tableau page suivante).

Les croissances du nombre des actifs sont supérieures à 100 % dans 5 communes considérées comme lieu d'emplois : Heuillecourt, Houdemont, Saulxures, Vandoeuvre et Villers. Si l'on se réfère au rapport : nombre d'actifs au lieu de travail/nombre d'actifs au lieu de résidence, ces évolutions transforment les deux premières communes seulement en pôle de travail, les trois autres renforcent même leur fonction résidentielle. Bien que l'augmentation du nombre d'actifs soit relativement moins importante à Laxou (+ 60 %), elle est la seule commune qui améliore son équilibre nombre d'actifs au lieu de travail/nombre d'actifs au lieu de résidence. Cela se traduit par son affirmation comme deuxième pôle d'emploi après Vandoeuvre (Nancy exclu) et comme premier pôle pour les emplois masculins à égalité avec Vandoeuvre.

TABLEAU 4

NOMBRE D'ACTIFS AU LIEU DE TRAVAIL

	1968			1975			△		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Nancy	40576	29652	70228 (73,5%)	43845	34045	77890 (65,9%)	+ 8,0	+14,8	+10,9
Art. sur Meurthe									
Champigneulle	1248	408	1656 (1,7%)	1305	720	2025 (1,7%)	4,5	+76,5	+22,3
Dommartemont	28	4	32 (0,3%)			100 (0,8%)			
Essey les Nancy	1164	280	1444 (1,5%)	1355	490	1845 (1,6%)	+16,4	+75,0	+27,7
Fléville									
Heillecourt	460	48	508 (0,5%)			2240 (1,9%)			+340,9
Houdemont	120	16	136 (0,1%)			710 (0,6%)			+422,0
Jarville	2336	524	2860 (3%)	1920	1035	2955 (2,5%)	+17,8	+97,5	+3,3
Lanuevoville	1396	252	1648 (1,7%)	1565	235	1800 (1,5%)	+12,1	-6,7	+9,2
Laxou	2460	1224	3684 (3,9%)	3705	2190	5895 (5%)	+50,6	+78,9	+60
Ludres									
Malzéville	1116	624	1740 (1,8%)	1085	625	1780 (1,5%)	- 2,8	11,3	+ 2,3
Maxéville	2372	676	3048 (3,2%)	3030	1095	4125 (3,5%)	27,7	62,0	35,3
Pulnoy									
Saint-Max	1156	788	1944 (2%)	1000	915	1915 (1,6%)	13,5	16,1	- 1,5
Saulxures	164	44	208 (0,2%)			505 (0,4%)			142,7
Seichamps	308	60	368 (0,4%)			415 (0,3%)			12,7
Tomblaine	1076	292	1368 (1,4%)	1270	705	1975 (1,7%)	18,0	+14,4	44,3
Vandoeuvre	2556	1024	3580 (3,7%)	3720	3535	7255 (6%)	45,5	245,2	102,6
Villers	648	436	1084 (1,1%)	1445	830	2275 (1,9%)	123,0	90,3	109,8
	59184	36352	95536	65245	46420	118120			

En 1975, les communes considérées comme lieu de travail qui comptent les parts les plus importantes d'actifs sont donc Nancy (65,9 % des actifs), Vandoeuvre (6 %), Laxou (5 %), soit 77 % des actifs travaillant dans ces 3 communes. Si l'on considère les seuls emplois féminins, ces communes concentrent 86 % des actives de l'agglomération. Le mouvement de baisse de la part relative de Nancy entre 1968 et 1975 et le fait que les deux autres communes ne progressent pas d'autant conduisent à une moins grande hégémonie de l'ensemble des trois communes d'emplois qui regroupaient en 1968 81 % des actifs (soit - 4 % entre 1968 et 1975). En ce qui concerne les trois communes d'emplois féminins, l'affirmation de Laxou et Vandoeuvre tend à "compenser" la baisse du poids de Nancy puisqu'en 1968 ces communes considérées ensemble comptaient 88 % des actives au lieu de travail (- 2 % entre 1968 et 1975).

Les communes de l'ouest sont de fait les seules avec Malzéville à affirmer ou à maintenir dans le cas de cette dernière leur poids relatif en matière d'emplois.

Comme les augmentations très importantes du nombre d'actifs au lieu de travail à Heillecourt et Houdemont concernent, surtout dans le cas de la seconde, des quantités relativement marginales par rapport à l'ensemble des emplois de l'agglomération, elles n'affectent pas le schéma général du fonctionnement des localisations ; et pourtant chacun des micro-bouleversement qui affecte soit un territoire (forte croissance démographique ou des emplois), soit une catégorie sociale (délocalisation dans des proportions importantes) contribue sans manifestation statistique spectaculaire qui permettrait de saisir avec évidence des facteurs ou des causes, à produire des effets dont ceux des migrations alternantes.

Par ailleurs, les découpages territoriaux utilisés dans le cadre de ce travail et qui correspondent aux découpages de référence pour la gestion de l'aménagement ne coïncident que partiellement aux réalités des phénomènes et des pratiques qu'on peut par ailleurs identifier notamment à travers les résultats de l'enquête sur les migrations alternantes (1).

(1) Migrations alternantes Nancy et communes, résultats de 1975 portant sur la population active au lieu de travail. Dépouillement au 1/5, INSEE.

Les échanges internes à l'unité urbaine en ce qui concerne les déplacements domicile-travail représentent une part assez variable, selon les communes de l'aire de référence, de l'ensemble des échanges. Ainsi à Malzéville, Saint Max et Villers, ils concernent plus de 90 % des "attractions" ou "émissions" d'actifs, à Laneuville l'unité urbaine n'est à l'origine que de 65 % des actifs travaillant dans cette commune. La plupart des communes se situent entre ces deux extrêmes autour de 80/85 %. Il ressort également de ces résultats que les actifs résidant dans l'agglomération y travaillent relativement plus que les actifs ayant un emploi dans l'agglomération n'y résident. 17,5 % des emplois sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur de l'agglomération, 8,9 % des actifs travaillent à l'extérieur de l'agglomération (1). Ce constat se vérifie d'ailleurs pour chacune des communes de l'agglomération, avec des variations très faibles par rapport aux résultats de l'ensemble de l'aire étudiée (à Laneuville et Vandoeuvre 11 % des résidents travaillent à l'extérieur - c'est le pourcentage le plus élevé).

Dans ce contexte, les seuls événements socio-spatiaux que l'on appréhende avec quelque assurance, sont ceux qui affectent avec ampleur les territoires, ou ceux que marque leur histoire. Dans le premier cas, il s'agit de l'émergence de pôles démographiques, Vandoeuvre, Villers, et le développement des communes situées à l'ouest. Les illustrations du second phénomène se localisent à Champigneulle, Laneuville autour de l'adéquation relative lieu de résidence/lieu d'emploi. De la sorte, les spatialités qui se mettent en place, en mobilisant l'ensemble des conditions de qualification sociale des espaces ne peuvent s'appréhender à partir des seuls rapports de causalité qu'elles entretiennent avec les mouvements des populations ou des activités, mais également à partir de la saisie et l'approfondissement des évolutions que ces mouvements reflètent et mettent en oeuvre quant aux pratiques et représentations des territoires.

(1) Les migrations alternantes dans l'agglomération Nancéienne en 1975.
Agence d'urbanisme Janvier 1979.

Les différents espaces et les déplacements

Les résultats des migrations alternantes (1) permettent d'identifier des évolutions ou des tendances significatives dans le cadre d'une analyse des pratiques des espaces notamment périphériques. Il s'agit alors d'appréhender comment celles-ci s'articulent avec d'une part, une conjoncture spatiale et d'autre part, dans le même temps et de façon non mécaniste avec une structure de la mobilité, c'est-à-dire des usages du temps et de l'espace urbain.

En effet, la situation périphérique est associée à des déplacements par ménages, qui ont pour caractéristiques principales d'être à la fois plus nombreux (2) et plus fréquemment réalisées en V.P., et également d'inclure une part plus importante de déplacements domicile/travail que dans les espaces centraux. C'est dans l'hyper-centre de Nancy que la part des déplacements domicile/travail est la plus faible (12,7 %), mais si l'on distingue les différents espaces de la commune-centre, on note des variations importantes de telle sorte que dans les zones peu excentrées Nord et Est, la part du domicile/travail est tout-à-fait comparable avec celle des communes périphériques de la première couronne (le quart des déplacements). Une des caractéristiques de la situation particulière des quartiers Nord et Est de Nancy est également l'usage important des deux-roues dans cette zone pour le trajet domicile/travail, élément qui lui est commun avec les communes périphériques du Nord (Maxéville, Malzéville, Champigneulle) et celles situées à l'Est (Saint Max, Jarville).

La part des déplacements domicile/travail dans l'ensemble des déplacements et les modes de transport utilisés apparaissent de la sorte conjointement pouvoir caractériser les espaces du point de vue de la mobilité ; en d'autres termes, cela conduit à définir comme pertinentes non pas les catégories spatiales ou celles intéressant la "structure" des déplacements, mais les catégorisations sociales qu'instituent, parce qu'ils les renouvellent, les rapports concrets d'accès et d'usage des espaces. Dans cette perspective, le constat que sur l'ensemble des déplacements (trois modes), il y ait baisse du motif travail est porteur d'interrogations auxquelles la méthode actuelle d'investigation des déplacements n'apporte aucun élément de réponse, puisqu'elle ne permet pas de qualifier cette évolution : s'appuie-t-elle sur une augmentation

(1) Migrations alternantes, 1975.

(2) A l'inverse, les déplacements par personne sont moins nombreux en périphérie.

relativement plus importante des autres motifs et/ou par exemple de la suppression d'un trajet domicile/travail - celui du retour à l'heure du déjeuner pour certains salariés et lesquels d'entre-eux -? L'éloignement des lieux de domicile des lieux du travail n'est que la partie visible d'un ensemble d'évolutions et de transformations touchant le rapport aux espaces, celles-ci ne sauraient s'appréhender ni de façon globale, ni de façon sectorielle, l'éloignement n'est qu'une conjoncture plus ou moins partagée par l'ensemble de la population ; elle ne renseigne pas sur les effets sociaux auxquels viennent donner, sans le coût du transport par rapport aux revenus inégaux des ménages, (1) le contenu du travail associé au changement ou à la délocalisation du lieu d'emploi, les possibilités d'appropriation du logement à partir du temps qu'on y passe et des activités qu'on peut y développer et des ancrages sociaux, familiaux, culturels qu'il peut permettre de réaliser.

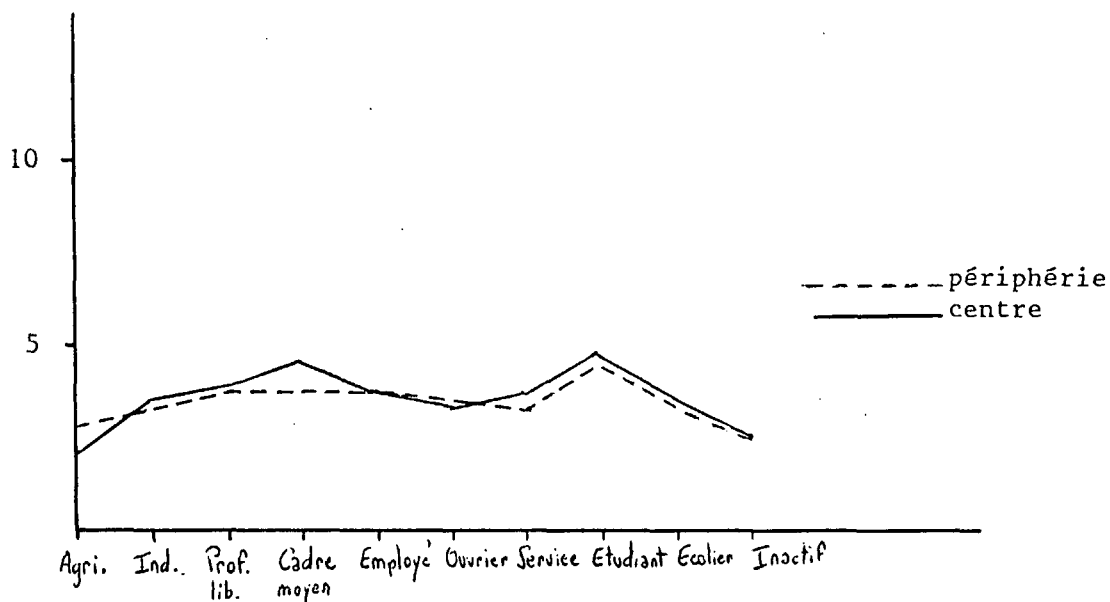
La question de la mobilité et des déplacements devient celle de savoir comment les catégories sociales s'inscrivent dans le temps et dans l'espace, à partir de leur dimension constitutives particulières (ce qui les constitue comme catégorie propre différente des autres).

Si les enquêtes-ménages ne permettent pas de répondre à cette question, notamment parce qu'elles ne la posent pas, on peut au travers de leurs résultats, en particulier dans l'agglomération, en saisir la pertinence.

En effet, si l'on raisonne à partir du nombre de déplacements par personne, les structures de déplacements présentent peu d'écart à la fois entre les localisations centrales et périphériques et par catégorie socio-professionnelle. (cf. graphique page suivante).

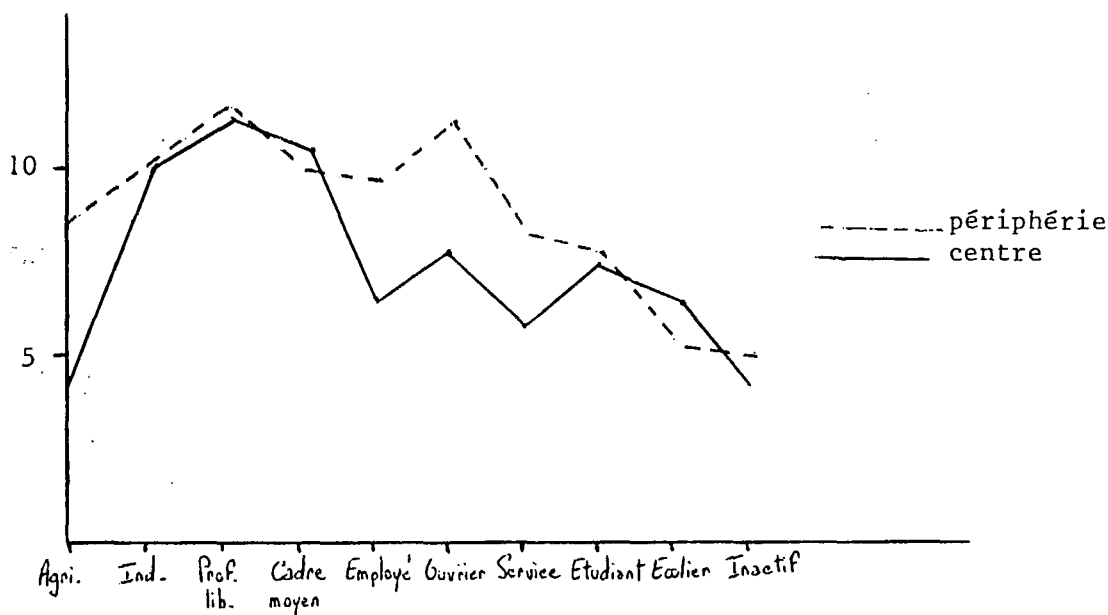
(1) Sur l'ensemble des déplacements motorisés, on constate en effet une légère croissance pour le motif travail, évolution inverse de celle constatée tous modes confondus.

Nb déplacements/jour/personne



Par contre, la même analyse à partir du nombre de déplacements par ménage, fait apparaître des écarts importants d'une part entre le centre et la périphérie, d'autre part selon le C.S.P. du chef de ménage. Des similitudes de comportement de déplacements, il ne reste plus que celles qu'instaure l'appartenance aux C.S.P. élevées (industriel, professions libérales, cadres supérieurs, cadres moyens), ou celles que définissent des statuts particuliers (étudiant, écolier, inactif).

Nb déplacements/jour/ménage



Ces différences appréhendables selon que l'on considère les personnes ou les ménages mettent en évidence le rôle des structures familiales dans les rapports aux espaces.

L'absence d'indication sur la part de chaque motif dans le nombre total des déplacements interdit toute ébauche même d'explication de ces écarts en terme de mobilité et d'usage des espaces : renvoient-ils à des pratiques d'activités différentes, au fait qu'en périphérie les ménages employés et ouvriers ont plus fréquemment deux ou plusieurs actifs, c'est-à-dire des déplacements domicile/travail plus nombreux... Par rapport à ces questions, il nous paraît évident que l'outil enquête ménage pourrait permettre d'avancer dans le cadre d'une problématique de la mobilité qui se donnerait comme objectif d'investigation la qualification sociologique des espaces et des déplacements comme préalable à la question d'une gestion politique des transports. Il s'agirait à partir d'une amélioration de l'investigation et l'analyse des faits de déplacements appréhendés à un niveau quantitatif d'améliorer la connaissance de la mobilité, de ses déterminants et donc de ses enjeux, et de son statut par rapport à l'appropriation sociale des espaces et des territoires.

L'analyse menée des mouvements des populations et des activités ouvre une série d'interrogation dans la mesure où elle participe de l'appréhension des conditions et de la genèse des déplacements et de la mobilité. Elle nous permet de montrer que les catégories spatiales sont opératoires quand elles sont élaborées à partir de l'histoire et du contenu socio-économique des espaces concrets. Il y a bien une réalité des périphéries distincte de celle du centre, cette distinction ne se déduit ni des positionnements géographiques, ni des affectations et évolutions fonctionnelles. Les espaces périphériques ne peuvent pas être posés uniquement dans leur rapport d'opposition, de réaction ou d'appendice du centre, même si leur statut ne s'élabore pas en dehors de certaines dimensions fonctionnelles corrélatives de la division spatiale et sociale de l'espace urbain. Ils sont, pour une part, la conséquence de la requalification-spécialisation des espaces et d'autre part, ils rendent compte d'une transformation des spatialités qui se jouent autour de la partition entre lieu de travail et lieu d'habitat ; partition que viennent approfondir tout à la fois les formes de mobilisation via les politiques d'entreprises, de recrutement, de localisation et de qualification, les politiques publiques de transport et de logements, la mise au travail des femmes qui a comme conséquence pratique la multiplication des destinations des individus d'un ménage à partir d'une même unité d'habitation. Cette partition nous paraît de la sorte acquérir une positivité dont ne rend pas compte la formulation en terme de migrations alternantes puisqu'elle tend à rabattre l'ensemble des phénomènes considérés sur la question de l'articulation d'un espace défini comme bassin d'emploi à ce même espace défini comme bassin d'habitat.

Le fait que leur existence et leur développement conduisent à des problèmes de gestion, notamment financière, définit ainsi le point d'attaque et d'investigation de la question des migrations alternantes, uniquement appréhendée alors comme une contrainte à la fois pour les collectivités gestionnaires et par extension abusive pour les ménages. Rien n'autorise à réduire le déplacement à une contrainte sinon la référence mythique à une situation passée de proximité du logement et de l'usine.

Des Z.U.P. au pavillon, le lieu d'habitat s'est défini autrement que par rapport au lieu de travail, pour la plupart du urbains, l'expérience de la coïncidence de ces deux espaces n'a jamais existé, non plus qu'elle n'est revendiquée. Ce qui est en jeu concrètement, à travers une expression technocratique telle que celle des migrations alternantes, ce n'est pas tant l'allongement des temps de trajet entre le domicile et le travail, mais le statut de ces temps par rapport aux activités rémunérées et non rémunérées et la question des accessibilités et du choix des moyens de transport. (1)

(1) Pour les transports en bus par exemple, les temps de trajets pour Laxou, Villers et une grande partie de Vandoeuvre sont supérieurs à la 1/2 heure (cf. article l'Est Républicain 29 Mars 1975. La grande migration quodidienne des travailleurs).